

Au moment où je m'adresse à vous, l'année 2003 est déjà bien engagée. Le budget qui, selon la volonté de l'équipe municipale, a été voté au mois de décembre dernier, nous a permis de conforter nos priorités et d'engager des chantiers conséquents.

Pour l'avenir, nos efforts porteront sur l'amélioration de la qualité de vie dans notre commune. A titre d'exemple, nous avons déjà réalisé l'élargissement des horaires d'ouverture de la Halte Garderie et la professionnalisation de son personnel, la création d'une école de musique avec le partenariat d'autres communes du canton, la mise en place du Contrat Educatif Local et la création d'une Police Municipale.

Création d'équipements structurants

D'autres réalisations comme la création d'équipements structurants nécessaires à une ville qui a vu sa population fortement augmenté au cours des trente dernières années, viendront parfaire ces efforts. Deux dossiers conséquents sont sur le point d'aboutir. D'une part, la construction d'un espace d'animation qui permettra d'accueillir notre Centre de Loisirs pour les 7/12 ans, et des permanences d'associations. D'autre part, la réalisation d'une salle de gymnastique à proximité du Collège et du COSEC complétera



Pascal LANDREAT
Maire
Vice-président de la CAT

les équipements sportifs déjà en place sur la commune.

L'ensemble de ces dossiers est réalisé, conformément à nos engagements, sans augmentation d'impôts, comme c'est le cas d'ailleurs depuis 2001.

L'équipe municipale réfléchit donc à d'autres ressources possibles pour la ville. C'est ce qui est fait dans le cadre de la réflexion que nous menons, depuis février 2002, sur la révision de notre Plan d'Occupation des Sols. Ce POS sera transformé en Plan Local d'Urbanisme et comprendra, comme l'exige la loi, un Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Celui-ci nous permet d'avoir pour l'avenir une vision globale du développement de notre ville. Si nous n'augmentons pas les taux de fiscalité, nous devons favoriser, par nos décisions, l'évolution des bases sur lesquelles les taux s'appliquent. Autrement dit, nous devons favoriser de nouvelles constructions. C'est ce que nous prévoyons de faire sur les zones des Mazées et des Sirettes, par l'implantation de nouveaux lotissements sur près de 10 hectares. Dès maintenant, nous devons réfléchir à un aménagement global afin d'assurer des implantations harmonieuses, respectant la qualité de vie et la préservation de l'environnement. Les espaces verts, les cheminements piétonniers et les voies cyclables devront être pris en compte.

Fleurir votre ville

Enfin, je ne peux pas terminer mon propos sans vous informer de l'effort particulier que nous avons engagé pour le fleurissement de la commune, avec l'achat de vasques, et de jardinières, avec la création de massifs, et par notre inscription au concours des villes et villages fleuris.

SOMMAIRE

- p 2 Social**
Les personnes handicapées
- p 3 Enseignement**
Contrat Educatif Local
- p 4 Sport**
Tennis Club Pontois
- p 5 Associations**
Association Familiale
- p 6 Economie**
Garage Opilard
Allo Taxi Pontois
- p 7 Sécurité**
Radar préventif
- p 8 Culture**
Akadémia
Talents Pontois
- p 9 Patrimoine**
Eglise
- p 10 Environnement**
Fleurissement
- p 11 Histoire**
Il était une fois...
- p 12 Agenda**
Programme du 2^{ème} trimestre
- p 13 Dossier**
Budget 2003
- p 17 Actualité**
Carnaval
Bibliothèque municipale
Kim Phuc
UNRPA
Ingrid Bétancourt
Photo d'avant
Hommage à Robert Royer
Ecole des Enfants Malades
Sécurité
Association
Voirie
Journée Nationale des déportés
Sécurité routière
- p 26 Pratique**
- p 27 Conseil municipal**
- p 28 Etat civil**

Personnes handicapées

Prendre en compte la différence

En écho à l'Année Européenne des personnes handicapées, des efforts sont régulièrement menés par la ville envers les personnes en situation de handicap

Le Conseil de l'Union Européenne a proclamé l'année 2003 "Année européenne des personnes handicapées". Cette année marque également le 10^{ème} anniversaire de l'adoption par l'assemblée générale des Nations Unies, des règles pour l'égalité des chances des personnes handicapées. Par "handicap", il faut entendre la perte ou la restriction des possibilités de participer à la vie de la collectivité. De nombreuses inadéquations du milieu physique et des nombreuses activités organisées empêchent les handicapés de s'intégrer à la vie de la société dans l'égalité.

Il est donc essentiel de nous sensibiliser aux droits des personnes handicapées. D'une part, nous devons changer notre regard sur un handicap qui n'est pas toujours bien vécu ou accepté au quotidien. D'autre part, il faut améliorer les conditions de vie des handicapés dans notre société. Les mesures prises pour atteindre ces objectifs peuvent comprendre des actions et réalisations transnationales, nationales mais aussi régionales ou locales.

Des aménagements pour favoriser l'intégration

Aussi, la municipalité de Pont-Sainte-Marie a réalisé des aménagements afin de répondre techniquement à certains handicaps. Nous avons constaté que l'une des difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite réside dans la difficulté à trouver des places de stationnement pour leur véhicule. La matérialisation de 19

places "handicapé", à proximité des habitations de ces personnes et des commerces, répond en partie à ce problème. Récemment, des passages ont été aménagés dans la rue du Docteur Roux. Les bordures de trottoirs ont été rabaissées, ce qui facilite l'accès aux fauteuils roulants. La bibliothèque municipale centrale bénéficie d'une rampe d'accès et la bibliothèque annexe possède un ascenseur desservant ainsi les 3 étages du bâtiment. De nombreux efforts restent à faire, notamment au niveau de l'accès des bâtiments communaux. En effet, une marche mal placée dans un bâtiment public peut en bloquer l'accessibilité. Au fur et à mesure des travaux, tout cela sera pris en compte. Il faut noter que l'accès à la mairie peut se faire par la porte de personnel municipal, située sur le

parking, à l'arrière du bâtiment. Divers aménagements sont également réalisés afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées au sein de leur travail. Nous rappelons que l'emploi des personnes handicapées est encadré par la loi du 26 janvier 1984 (pour la Fonction Publique Territoriale) et la loi du 10 juillet 1987. Cette dernière oblige les employeurs publics et privés, de plus de 20 salariés, à réserver au moins 6 % de leurs effectifs aux personnes dont la "qualité de travailleur handicapé" a été reconnue (notion définie par la loi du 30 juin 1975). Ainsi, la Ville emploie actuellement deux personnes handicapées en Contrat Emploi Consolidé, et deux personnes bénéficient d'un poste adapté justifié par des raisons médicales.

Les services de la COTOREP

La COTOREP (Commission technique d'orientation et de reclassement professionnel) existe depuis le 30 juin 1975, en faveur des personnes handicapées. Elle est composée de personnes qualifiées dans les domaines de l'emploi, de la formation professionnelle ainsi que de représentants des organismes payeurs ou de la santé. Elle est compétente pour les adultes en principe à partir de 20 ans mais aussi pour les jeunes âgés de 16 ans et plus qui ne sont plus pris en compte au titre des prestations familiales. Les missions de la COTOREP sont organisées essentiellement autour de deux pôles, professionnel et médico-social, constitués en deux sections spécialisées bien distinctes.

La première section prend en charge la personne handicapée dans sa relation au travail. A ce titre, elle traite notamment des demandes relatives au reclassement professionnel des travailleurs handicapés : appréciation de leur aptitude au travail, reconnaissance de la qualité de "travailleur handicapé", orientation vers un emploi en milieu de travail normal, un stage de rééducation ou de formation professionnelle, soit vers un atelier protégé ou un centre d'aide par le travail.

La deuxième section est compétente pour les autres cas. Elle apprécie en particulier le taux d'invalidité et se prononce sur l'orientation et l'admission des intéressés en établissement spécialisé, ainsi que sur l'état des personnes handicapées justifiant une éventuelle obtention d'une carte d'invalidité, d'un macaron grand invalide civil de Guerre, de l'attribution de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) ou de l'allocation compensatrice tierce personne.

Léon RENTMEISTER et Serge CHANVRIN, membres du Centre Communal d'Action Sociale de Pont-Sainte-Marie ont été désignés pour s'occuper plus particulièrement des personnes handicapées de la commune. Leur rôle de conseillers sert à orienter au mieux les personnes estimant être ayant droit auprès des services de la COTOREP, afin de leur éviter de mal remplir les dossiers qui sont alors automatiquement rejetés. Pour retirer les dossiers ou pour rencontrer ces membres, contactez Anne LALANDE au Service Social de la Mairie.

COTOREP DE L'AUBE

2 rue Fernand Giroux

10025 TROYES CEDEX

Tél : 03.25.71.83.00 - Fax : 03.25.71.83.03

E-mail : dd-10.cotorep@travail.gouv.fr

Contrat Educatif Local

De nouvelles activités mises en place



Soumia encadre les enfants à l'atelier jeux de société

Le Contrat Educatif Local mis en place depuis janvier 2003 développe progressivement ses activités en direction des enfants scolarisés

Dans son plan d'action concernant le CEL, la ville a sélectionné différentes activités telles que la danse orientale, la gymnastique, les jeux de société, les ateliers bricolage, les ateliers cerfs volants, les arts plastiques, la magie, les échecs, le théâtre japonais, l'atelier lecteur, l'éveil musical et le tennis de table. Environ 130 élèves de maternelle et élémentaires bénéficient actuellement le midi, de ces activités. Pour le maire et la municipalité, c'est une nouvelle étape dans la politique d'accompagnement des jeunes. En effet, le mérite des CEL est à la fois de faire le lien entre le temps scolaire et périscolaire pour un meilleur équilibre de l'enfant, et d'offrir la même chance à tous de découvrir des activités. Le point fort de ce CEL réside dans l'apport d'encadrants compétents et une volonté commune à chaque acteur d'améliorer la

Lundi
Danse orientale pour les CP-CE1-CE2
Atelier bricolage et cerfs volants pour les CM1-CM2
Eveil musical pour les CP-CE1-CE2
Tennis de table

Mardi
Jeux de société pour les CP-CE1-CE2
Arts plastiques pour les CP-CE1-CE2
Théâtre japonais pour les CM1-CM2

Jedi
Danse orientale pour les CM1-CM2
Magie pour les CP-CE1-CE2
Eveil musical pour les CM1-CM2

Vendredi
Atelier perles pour les CM1-CM2
Echecs et jeux de société pour les CM1-CM2
Atelier lecteur

Activités proposées

prise en charge des enfants. Des animations gratuites sont proposées aux élèves inscrits à la restauration scolaire et à la garderie du midi.

Ainsi, pour les enfants scolarisés en maternelle, le temps de restauration est plus souple. Des activités ludiques leur sont proposées ainsi qu'un temps calme afin de les préparer à l'heure de la classe. Les enfants d'élémentaire quant à eux, sont pris en charge par des animateurs qui leur proposent des activités d'initiation et de découvertes. Ils sont inscrits pour 6 semaines. "Les activités proposées aux grands ont permis de créer des liens entre les enfants qui partagent dorénavant le temps du repas" analyse Blandine Mouton, coordinatrice du CEL. Les animateurs sont satisfaits des nouvelles relations instaurées, et les enseignants ont parfaitement coopéré à la mise en place de cette action. Actuellement, 6 à 10 enfants par ateliers, soit une quarantaine d'enfants, s'intéressent aux activités proposées chaque jour.

Ce premier bilan étant positif, les organisateurs pensent déjà développer les activités du soir après l'école. Ainsi un atelier théâtre a été dernièrement mis en place, le mardi soir de 17 à 18 heures. Il est encadré par une animatrice médaillée d'or du théâtre. D'autres projets sont à l'étude comme l'atelier informatique et l'atelier prévention routière.

Afin de favoriser la reconnaissance des jeunes citoyens et leur participation à la vie de la commune, un Conseil Municipal Enfant est en phase de création. Regroupant les enfants des classes de CM1, CM2 et CLIS, ce conseil sera élu pour une durée de deux ans et sera présidé par le maire.

"Être conseiller municipal enfant est un acte civique. Le Conseil est créé pour permettre aux enfants de connaître le fonctionnement de la commune et de participer activement à son évolution, en tant que porte-parole de la jeunesse pontoise. Cela demande du temps et de l'imagination. Les enfants se retrouveront tous les mois en commissions, et tous les trimestres en séances plénières pour débattre, échanger des informations et travailler sur les dossiers, avec l'aide éventuelle d'autres personnes dont les compétences pourraient s'avérer utiles" explique Florence Scherer, maire adjoint en charge du dossier. Des réunions publiques seront organisées et une exposition au sein des établissements scolaires, sera présentée à la rentrée de septembre. Les élections devront avoir lieu à la fin de l'année afin de désigner les futurs conseillers enfants.



L'atelier théâtre japonais encadré par Ramona

Tennis Club Pontois

Prenez la balle au bond

Créé en 1985, et affilié à la FFT (Fédération Française de Tennis), le Tennis Club Pontois a obtenu différents titres de champions de l'Aube et de Champagne, aussi bien chez les jeunes que chez les adultes

Avec près de 128 adhérents, le Tennis Club Pontois peut s'enorgueillir d'avoir un parcours positif. En effet, il faut rappeler qu'en 1995, l'équipe poussine a été sacrée Championne de l'Aube et deux titres individuels lui sont revenus dans les catégories Benjamins et Poussins. Depuis, les résultats du club sont assez réguliers, mais pour le président actuel, Joël Rothier en place depuis

mai 2001, l'objectif est de faire monter l'équipe adultes dans le classement en régional.

Développer l'école de tennis

Une école de tennis fonctionne sous la houlette de Cédric Vermane. Ce jeune moniteur n'est pas un inconnu puisqu'il a été classé 2^{ème} meilleur joueur du département. Actuellement moniteur employé-jeune, il termine son monitorat afin d'intégrer le poste de moniteur diplômé en Contrat à Durée Indéterminée en octobre prochain. L'école accueille aujourd'hui 40 enfants âgés de 6 à 17 ans. Elle est ouverte les mercredis et samedis après-midi et a pour but d'apprendre le tennis aux enfants, qu'ils se destinent au tennis de loisirs ou de compétition. Elle fonctionne d'octobre à juillet et la cotisation s'élève à 107 euros par an (licence comprise). A noter que l'école de tennis étant agréée par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, vous pouvez bénéficier des bons CAF.

Les aires de jeux situées en partie au complexe sportif Henri Jacquot avec ses deux courts extérieurs éclairés, et une autre partie à côté du COSEC pour les courts couverts, sont à disposition tous les jours.

Afin d'animer le club, celui-ci organise plusieurs manifestations sportives ou conviviales dans l'année (tournois, galette des rois, journée barbecue...).



Les cours couverts bénéficient d'un aménagement complet

Les courts couverts ont été construits en 1995. Situés au 4 rue Henri Barbusse à côté du COSEC, ils comprennent un Club-House, des vestiaires, des toilettes et des douches

Tennis Club Pontois

Joël Rothier
42 avenue Jean Jaurès
10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 81 05 70

Ecole de tennis
le mercredi et samedi après-midi
sous les courts couverts

Equipe des benjamins 2002-2003



Droits d'inscription

- de 14 ans : 46 euros pour les licenciés et 77 euros pour les non licenciés

- de 18 ans : 54 euros pour les licenciés et 95 euros pour les non licenciés

Etudiants et militaires : 61 euros pour les licenciés et 107 euros pour les non licenciés

Adulte : 95 euros pour les licenciés et 140 euros pour les non licenciés

Couple : 153 euros (pas de carte couple)

Droit d'entrée au club :

Pont-Sainte-Marie : 8 euros par personne

Extérieur : 16 euros par personne

Caution badge : 16 euros

Caution clé : 4 euros

Cours individuels

1 heure : 15 euros

5 heures : 60 euros

Cours collectifs (de 2 à 4)

1 heure : 20 euros

5 heures : 90 euros

(à diviser par le nombre de joueurs)

Association Familiale

Une équipe à votre service



Association Familiale de Pont-Sainte-Marie

Rez de chaussée
Résidence les Peupliers
Quartier Debussy
10150 Pont-Sainte-Marie

Tél : 03 25 46 75 86

Une équipe de bénévoles toujours prêts à vous accueillir

Depuis 1997, le vestiaire est devenu la principale activité de l'Association Familiale de Pont-Sainte-Marie

Aider les familles reste le principal objectif de l'Association Familiale. Créée en 1979 et présidée par Bernadette Gossmann, l'association compte 50 adhérents dont une vingtaine de bénévoles qui se consacrent principalement au vestiaire. Installé au rez de chaussée à droite de la résidence les Peupliers, le vestiaire accueille les familles les plus défavorisées à la recherche de vêtements à petit prix. Les bénévoles sont chargés de sa permanence qui a lieu tous les mardis après-midi de 14 h 30 à 17 h et les mercredis de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h. Ils s'emploient également

au rangement, à l'étiquetage et à la distribution des vêtements. "Les dons de vêtements et de chaussures sont toujours les bienvenus" ajoute la présidente. Grâce aux nombreux dons, les habits sont régulièrement renouvelés. L'ambiance au sein de l'association est conviviale. Les habitants sont à l'aise et ils viennent volontiers apporter du thé ou du café aux bénévoles afin de passer un agréable moment. L'association entretient également de bon rapport avec les autres acteurs du quartier. En effet, les bénévoles aident le Centre de Loisirs dans la confection de vêtements pour le traditionnel carnaval. De même, en 1999, en partenariat avec le Comité de la Croix Rouge, l'association a effectué une liquidation des stocks de vêtements au profit des familles Kosovars.

Une véritable mine d'or

De la layette, à la taille 50, du siège auto au lit blanc pour bébé, plus de 2 000 articles sont mis en vente régulièrement deux fois par an à l'occasion de la bourse aux vêtements. Au fil des années, la bourse de Pont-Sainte-Marie est devenue une véritable institution. En effet, vous y trouvez des blousons à partir de 3 euros, des robes, des pantalons, des vestes, des tee shirts, du linge de maison (parure de lit, drap de bain, rideaux) en passant par les chaussures, pour les enfants et les adultes, le tout en bon état et à des prix très intéressants. A cette manifestation, l'Association Familiale a ajouté une bourse aux jouets à la mi-novembre.

Activités proposées

Peinture sur soie

le lundi de 14 h à 17 h (sauf pendant les vacances scolaires) au Centre Social Debussy

Initiation à la couture pour les enfants

le mercredi après midi, dans les locaux

Cours d'anglais

le vendredi de 14 h à 17 h, dans les locaux

Bourses aux vêtements (2 fois par an), salle des fêtes

Bourse aux jouets (mi novembre), salle des fêtes



Garage Opilard Pour les amoureux des belles américaines



Passionné de voitures américaines, Jean-Philippe Opilard souhaite faire partager son amour pour ces belles sportives

Installé depuis octobre 1998, le garage Opilard est le seul dans notre département à vendre et à réparer les marques américaines comme Corvette, Pontiac, Mustang et Cadillac. Qu'elles soient neuves ou d'occasions, ces voitures de collection sont chères au cœur de notre spécialiste. Lui-même roule en

"ricaine" depuis très longtemps, un vrai passionné du style "tombé dedans".

Après des années à travailler chez un employeur Faubourg Croncels, Jean-Philippe Opilard décide de se mettre à son compte en 1991. Depuis, il ne jure que par les "américaines" et n'en tarit pas d'éloge. "Les voitures américaines sont des véhicules beaucoup plus solides que nos voitures. Elles sont en ferraille ou polyester. Les normes antipollution étant plus sévères aux Etats-Unis, elles sont donc toutes dotées de pots catalytiques. De plus, les voitures des années 50 et 60 consomment moins que maintenant. Pour preuve,

une Corvette neuve de 300 chevaux consomme 10 litres au 100 km/h". Cette passion a fait des amateurs, sa fidèle clientèle venant des quatre coins de France. Au total, il compte plus de clients que de véhicules à vendre. "Acheter une voiture ancienne n'est pas une démarche toujours facile, quand on ne s'y connaît pas trop. Si on ne trouve pas de professionnels prêts à vous aiguiller et à vous aider, on a parfois l'impression de prendre de gros risques". Le garage Opilard vend de la pièce, mais son but n'est pas de vendre pour vendre. Quitte à prendre le temps nécessaire, Jean-Philippe est aussi là pour conseiller. "Un client bien conseillé est souvent un client fidélisé".



Jean-Philippe Opilard soigne amoureuxment ses voitures

Garage Opilard

87 avenue Jules Guesde
10150 Pont-Sainte-Marie

du lundi au vendredi
8 h - 12 h et 14 h - 19 h
samedi 8 h - 12 h

Tél : 03 25 46 00 67

Allo Taxi Pontois Vous déplacer 7 jours sur 7

Professionalisme, disponibilité, sécurité, sont les maîtres mots du savoir-faire d'Allo Taxi Pontois

Alain Faou et Jean-Marc Vallery ont repris le 1^{er} janvier 2003 cette société déjà connue sur la commune. Ils proposent des services pour vos

déplacements professionnels, les transferts d'aéroport, les hospitalisations, les consultations, les colis express mais aussi pour le transport de malades assis pour lequel ils ont obtenu une convention. Et pour votre confort, deux véhicules de 5 et 7 places, climatisés sont à votre disposition.



Allo Taxi Pontois

7 jours sur 7
24 heures sur 24

Tél : 03 25 80 05 70

Radar préventif

La sécurité routière au centre des préoccupations



Un radaz préventif pour sensibiliser les automobilistes

La vitesse étant la première cause de mortalité sur les routes, la ville de Pont-Sainte-Marie a décidé d'agir en installant un radar préventif itinérant sur les grands axes de la commune

Les élus se doivent d'être les relais des actions initiées par le Président de la République en matière de lutte contre l'insécurité routière" a lancé Pascal Landréat. Avec plus de 8 000 morts par an, la France se place en tête des pays européens pour ce qui est de la gravité des accidents de la route. Ainsi, en collaboration avec Michel Prieur, délégué régional d'Axa Prévention, la commune a décidé l'installation d'un radar préventif afin de sensibiliser les automobilistes aux problèmes de vitesse. D'abord implanté sur l'avenue Jean Jaurès à proximité du groupe scolaire, ce radar est régulièrement déplacé sur les axes principaux de la ville, où les passages sont les plus nombreux et les plus dangereux, notamment près des sorties d'écoles.

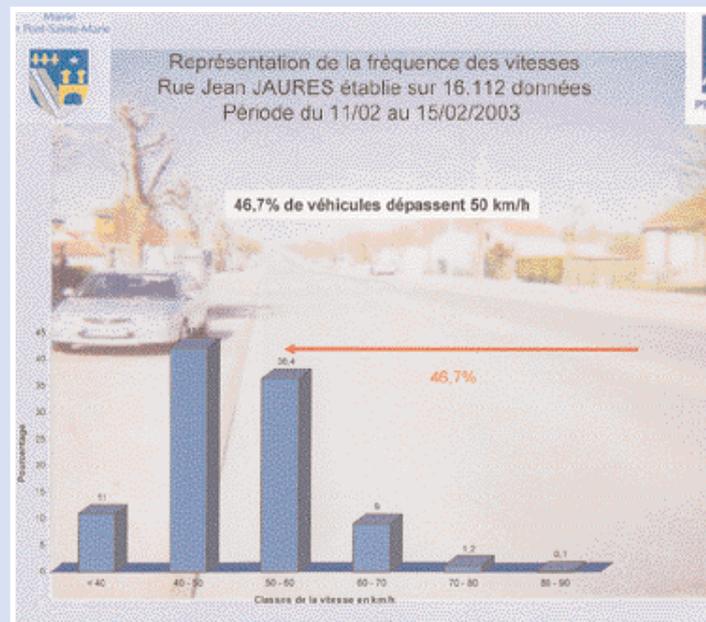
49 % des automobilistes ne respectent pas les 50 km/h

L'analyse des premiers chiffres n'est pas très encourageante. En effet, près d'un tiers des automobilistes dépassent la vitesse autorisée en agglomération et plus de 16 % circulent au-dessus des 60 km/h. Le chiffre de 241 km/h a même été relevé à 18 heures, avenue Jean Jaurès. "Ces documents et ces statistiques sont les préliminaires pour pouvoir mener des actions concrètes" explique le maire. Des actions qui s'inscrivent dans un programme de politique de sécurité plus large, que la municipalité s'est engagée à réaliser. D'abord en octobre 2002, un poste de policier municipal a été créé. Celui-ci parcourt fréquemment les quartiers de la commune pour faire de l'îlotage. Fort de son statut de moniteur-éducateur à la prévention routière et d'Inspecteur Départemental de la Sécurité Routière, Serge Lohr interviendra prochainement dans les écoles.

Il est d'ailleurs prévu de mettre en place une piste de sécurité routière et d'initier les enfants aux règles de la route. Ensuite, la municipalité a récemment voté la remise aux normes de tous les feux tricolores, qui ne sont actuellement pas conformes à la législation dictée par l'Europe en 1994. Des interventions sur les feux de l'avenue Jules Guesde ont été réalisés afin qu'ils soient programmés en tricolore pendant les heures d'entrée et de sortie d'école. Cette programmation globale s'étale sur deux ans (2003 et 2004) et coûte 121 960 euros (800 000 F). Enfin, de nombreux aménagements seront réalisés aux abords des écoles. La voirie de l'avenue Jean Jaurès par exemple est très large, ce qui favorise la vitesse et pose de gros problèmes de sécurité pour les enfants qui fréquentent ce groupe scolaire. La municipalité a donc décidé d'aménager cette artère de manière à en ralentir la circulation. Parallèlement, des flashes au xénon seront installés rue Narcisse Hautelin afin de signaler et protéger le passage pour piétons situé à proximité de la rue Louis Dauvet.

Une politique globale de sécurité

Si malgré tout, ces efforts de prévention et d'aménagement ne se révèlent pas concluant, le maire passera au stade de la procédure alternative puis de la répression. Dans un premier temps, les automobilistes auront le choix. En cas de délit, soit ils choisissent d'être verbalisés, soit ils assistent à une séance durant laquelle est diffusé un film sur les accidents de la route. Dans un deuxième temps, la sanction interviendra sous forme d'amendes. "Je rappelle que notre policier municipal est habilité à dresser des contraventions. Et je tiens à dire que je n'interviendrai pas pour les enlever" précise le premier magistrat de la commune.



Akadêmia

De Venise à Pont-Sainte-Marie

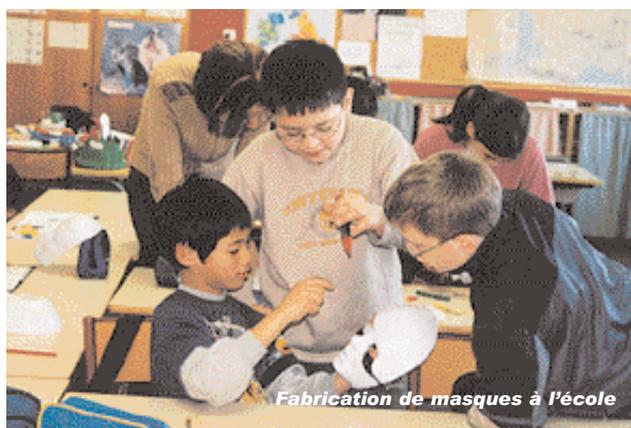


Un spectacle carnavalesque

En tournée dans la région du 13 au 22 mars, l'ensemble vocal Akadêmia dirigé par Françoise Lasserre, a revêtu ses masques de carnaval pour le plus grand bonheur des Pontois

Akadêmia a donné son unique représentation auboise des "Dialogues de Printemps" à la salle des fêtes devant une salle comble. Cette première édition inaugure une collaboration nouvelle entre l'ensemble, et le metteur en scène Alain Germain et sa compagnie, autour d'un spectacle musical baroque

intitulé "De Venise à Padoue". Cette production, qui associe pour la partie technique le Grand Théâtre de Reims, s'amuse de textes farfelus et poétiques mettant en valeur l'écriture musicale du compositeur italien Adriano Banchieri. Ce spectacle, inspiré de deux comédies du compositeur, réunit cinq chanteurs, sept instrumentalistes et deux comédiens, dans un ballet ininterrompu de tableaux carnavalesques et hauts en couleur. En amont des représentations, des rencontres et des animations avec musiciens, costumiers et comédiens, ont été organisées dans les écoles et le collège de la ville en accompagnement du concert. Des animations originales pour faire découvrir aux enfants des univers qu'ils n'ont pas l'habitude de côtoyer.



Fabrication de masques à l'école

Talents Pontois

Des artistes bien de chez nous

Du 1^{er} au 9 février dernier, la ville a mis en avant 12 artistes dans la première édition des "Talents Pontois"

Dans le cadre de la politique culturelle de la ville, Rachel Muller, maire adjoint chargée de la culture et de la communication, propose de multiplier les rendez-vous. Ainsi,

après Mosaiques, moment culturel privilégié de la commune et de l'agglomération troyenne depuis 1992, elle a souhaité valoriser les talents de la ville. Pour la première année, l'exposition Talents Pontois a accueilli des artistes et amateurs d'art et d'artisanat. Sculpture, peinture, photographie, broderie, point de croix, dessin, batik..., l'exposition a été variée et adaptée à un large

Les artistes exposants

Isabelle Diether, *sculpture et peinture*
Zaina Moukbel, *photographie*
Danièle Joanne, *broderie*
Lysiane Lorrain, *tableaux en 3 D*
Annette Souton, *point de croix*
Daniel André, *batik*
Jean Garelli, *dessin au graphit*
Jacky Guérinot, *peinture à l'huile*
Alain Neuville, *peinture à l'huile*
Michel Rothan, *peinture à l'huile*
Mireille Verbec, *broderie*
Annie Vuillemin, *peinture à l'huile*

public venu en nombre. Vu le succès rencontré lors de cette première édition, la municipalité et les artistes reconduiront cette rencontre l'année prochaine.

Journées du Patrimoine de Pays
Cette première manifestation met en avant le patrimoine le plus proche de nous, le plus quotidien mais paradoxalement, le plus oublié. Le thème de cette année s'articule autour des lavoirs. Expositions, conférences, démonstrations de lavandières, chants champenois, animations de tous genres jalonnent ce circuit à travers la vallée du Meuse avec comme fil conducteur, l'eau.

Les 14 et 15 juin 2003
de Méry sur Seine, Droupt Sainte Marie, Droupt Saint Baile, Chauschigny, Villacert, Mergoy, Savières, Payns, Saint Bencil sur Seine, Lavau, Saints-Maure, Pont-Sainte-Marie, Creney, Vailly, Saint-Parres aux Terres à Dosches



Lors du vernissage

Eglise

Une reconstitution de l'époque

Depuis le 19^{ème} siècle, l'église "Notre Dame de l'Assomption" a subi un certain nombre de travaux de restauration.

Ce troisième millénaire voit la mise en valeur des portails notamment du portail latéral sud, achevé en février dernier

Avant de pénétrer dans l'église "Notre Dame de l'Assomption", nous ne pouvons pas ne pas remarquer le portail latéral. Encadré dans un arc en accolade, garni de feuilles roulées et terminé par une aiguille dont la pointe s'élève jusqu'au pignon, ce portail est de pur style gothique. Les boiseries de la porte se composent de compartiments remplis de draperie à plis ondulés, et d'une colonnette au milieu avec la statuette de la Vierge avec l'Enfant. Ce que l'on remarque surtout, c'est ce portail d'un vert

"oxyde de zinc" à laquelle nous n'étions pas habitués.

Une restauration à l'identique

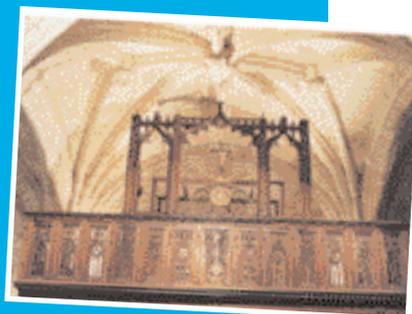
C'est dans le cadre des travaux d'entretien de ce bâtiment classé monument historique en 1895, que la municipalité a engagé des travaux de restauration sur celle qui reste l'une des plus belles églises de la région. "Le portail était très abimé et ne jouait plus son rôle de fermeture" explique Philippe Lamourère, directeur du bureau départemental de l'Architecture et du Patrimoine. Les Bâtiments de France ont donc engagé une démarche archéologique afin de restituer l'ambiance de l'époque. Le portail d'origine étant trop abimé pour être restauré, une réplique en chêne a été reconstituée à l'identique. "Le portail est très proche par ses formes de celui de Saint Nizier à Troyes, ce qui confirme l'hypothèse d'une datation de 1530" ajoute Philippe Lamourère. Après avoir effectué une recherche des pigments en sous couche, la couleur d'origine, un vert "pré" s'est révélée. Celui-ci a été au fur et à mesure des siècles camouflé par les différentes couches de peinture ajoutées dont la couleur marron-bordeau que l'on connaissait.

Authenticité de l'époque

Dominique Baty, artisan charpentier et compagnon, Gilbert Grenier, peintre et Jacques Chéreau, sculpteur ont ensuite travaillé à donner à la réplique

Réfection des orgues

C'est en 1854 que la paroisse décide d'acquérir un orgue dont on confie la construction à Paul Chazelle. Actuellement, il s'agit du plus important instrument de l'agglomération troyenne. Cependant son mauvais état a amené la municipalité à le faire restaurer par le facteur d'orgues Laurent Plet. Conduit avec beaucoup de soin, l'ensemble des travaux permettra de corriger les mauvais traitements antérieurs. Ils permettront de nous rapprocher de la conception initiale ainsi que des effets sonores réalisés en 1855. L'orgue de Pont-Sainte-Marie est installé sur l'une des cinq plus précieuses tribunes en bois ajouré du 16^{ème} siècle qui se trouvent dans le département de l'Aube.



l'âme et l'authenticité de l'époque. Que les amoureux du portail authentique se rassurent, celui-ci est présenté à l'intérieur de l'église. Quant à cette nouvelle couleur verte, le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine l'a atténué par rapport à la couleur verte d'origine "Mais avec le temps, celui-ci va se patiner et deviendra un peu moins agressif" affirme Gilbert Grenier.



Le portail restauré et la Vierge et l'Enfant que l'on peut admirer



Les différents financeurs

Etat : 8 616 euros
 Conseil Général : 4 852 euros
 Commune de Lavau : 2 154 euros
 Fonds compensation TVA : 3 852 euros
 Pont-Sainte-Marie : 5 130 euros
 soit un total de 24 604 euros



Pour une ville plus accueillante

Le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie travaille pour les deux années à venir sur le fleurissement de la commune

Depuis sa création en 2002, le Comité Consultatif se préoccupe essentiellement de votre environnement et de votre cadre de vie. A ce titre, le comité a travaillé à un projet de fleurissement ambitieux sur la commune, lui permettant aussi de participer au concours des Villes et Villages Fleuris. "La fleur est le premier geste d'accueil d'une ville" explique Annie Hugerot, conseillère municipale déléguée à l'environnement.

Pour le plaisir des yeux

Le programme d'investissement pour l'année 2003 est lancé. Plusieurs sites ont été sélectionnés dans le programme de fleurissement. De nombreuses jardinières ainsi que des potences vont parer l'entrée de la ville par la rue Roger Salengro et le pont de la place Charles de Gaulle. La mairie, cœur de la ville, située place Langlois, recevra de très beaux massifs. Les nouveaux candélabres rue Georges Clémenceau jusqu'à la salle des fêtes, et ceux déjà existants de la rue Pierre Curie, seront agrémentés de suspensions. Grâce à la compétence et au travail de l'équipe spécialisée dans les espaces verts, cette réalisation va s'intégrer dans le politique globale en faveur de l'environnement et de l'embellissement de la ville. "Offrir aux Pontois un cadre de vie agréable sera pour l'équipe chargée des espaces verts, un objectif à atteindre quotidiennement" ajoute le maire.

Participez au concours des maisons fleuries

Parallèlement à ce projet, la commune s'est inscrite au concours des Villes et Villages Fleuris, proposé par le Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, le Secrétariat d'État au Tourisme et le Conseil National des villes et villages fleuris. Celui-ci a pour objectif de récompenser les actions menées par les



collectivités locales en faveur de l'embellissement et du fleurissement des parcs, jardins, bâtiments, espaces publics et privés et de la création d'un environnement agréable. Conjointement, un concours sur les maisons fleuries est organisé, permettant à tous, de participer à l'embellissement de notre ville. Un jury composé d'habitants de la commune, circulera dans les rues afin de juger les meilleures compositions florales. Les résultats seront donnés début juillet lors d'une réception qui récompensera les gagnants. Il ne vous reste plus qu'à rivaliser d'imagination et de talent afin de donner à vos balcons et à vos jardins, les airs majestueux d'une nature luxuriante et raffinée.

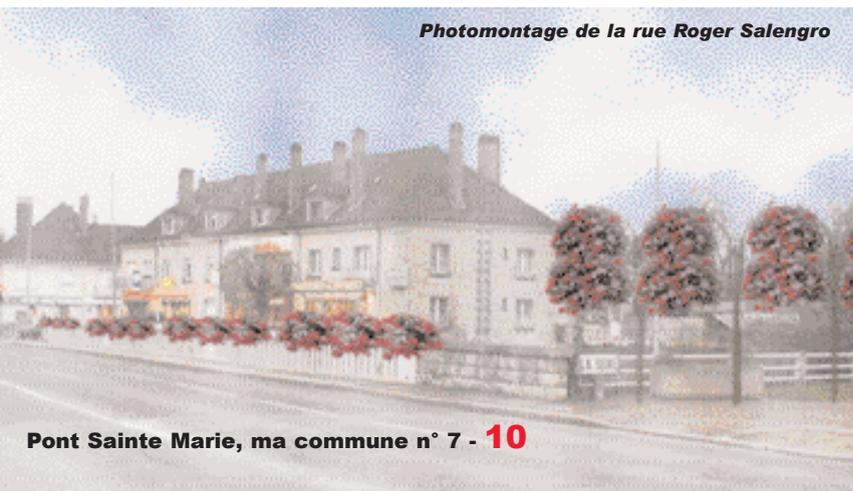
Concours des maisons fleuries

Vous souhaitez participer au concours des maisons fleuries, inscrivez-vous dans l'une des 5 catégories proposées ci-dessous, auprès du service environnement de la ville au 03 25 71 83 93.

Le jury effectuera sa première tournée en juin prochain.

- 1^{ère} catégorie : maisons avec jardin visible de la rue
- 2^{ème} catégorie : décor floral installé en bordure de la voie publique
- 3^{ème} catégorie : balcons et terrasses fleuries
- 4^{ème} catégorie : fenêtres ou murs fleuris
- 5^{ème} catégorie : établissements publics et commerciaux fleuris (gendarmerie, Poste...)

Photomontage de la rue Roger Salengro



Il était une fois Pont-Sainte-Marie

Une revue pour les amoureux de la ville

Une publication sur la Ville de Pont-Sainte-Marie sera prochainement éditée, en partenariat avec la revue historique "La Vie en Champagne"

Les amoureux d'histoire, et plus particulièrement de celle de la commune de Pont-Sainte-Marie, vont être comblés. La Ville, en partenariat avec l'association "La Vie en Champagne" et Xavier de la Selle, directeur de la publication, consacre une revue à l'histoire de la ville. Présentée sous la forme d'un numéro hors série de "La Vie en Champagne", co-éditeur, cette publication traite du passé et du présent, mais ne prétend pas être exhaustive. Elle est constituée d'articles anciens issus du patrimoine culturel aubois et de recherches récentes.

Abel Lamauvinière y évoque la naissance du village et Brice Collet relate les souvenirs des carrières de Pont Hubert. Emmanuel Poule quant à lui, consacre un article à ce monument qui fait la fierté des Pontois, l'Eglise "Notre Dame de l'Assomption". Une réédition de l'Abbé Prévot par Louis Morin sur la

ville, complète un article sur les ponts, écrit par José Mouillefarine. Pour la partie la plus récente de l'histoire de la commune, Christian Lambart raconte le village au XIX^{ème} siècle, alors que Louis Morin expose une réédition sur le camps du Moulinet. Le jeune Alexandre Niess nous renseigne sur le monument aux morts tandis que Jean-Louis Humbert nous dévoile l'histoire des lotissements du début du siècle. Une part non négligeable est laissée également à différents témoins qui ont bien voulu livrer leurs souvenirs. En publiant des études d'histoire locale, la "Vie en Champagne" espère contribuer à une meilleure réflexion sur les réalités champenoises et transmettre une meilleure connaissance de notre patrimoine local. A plusieurs reprises déjà, des partenariats ont été établis avec les municipalités pour publier des numéros spéciaux (Saint-Parres-aux-Tertres dès 1962, et plus récemment, Chaource, Clairvaux et Brienne). Ce numéro n'est donc que le prolongement d'une politique éditoriale déjà ancienne. Le projet sur Pont-Sainte-Marie a été l'occasion de relever le défi d'une mémoire qui pouvait se perdre. En attendant la sortie de ce numéro spécial, voici en avant première quelques lignes que vous pourrez lire dans cet ouvrage.

Quelques extraits

"Il y a peu de mention de Pont Sainte Marie avant le XVI^e siècle. Seule une voie romaine reliant Troyes à Reims, appelée le Chemin des Chapelles, traversait le territoire de ce qui sera la commune. La première mention réelle de Pont Sainte Marie apparaît dans le cartulaire de l'abbaye Saint-Loup de Troyes en 1134".

"Le domaine de l'abbaye acquiert des moulins à Pont-Hubert. Au même moment, le chapitre Saint-Etienne prend possession de terrains sur le même lieu. Ainsi se constitue un vaste ensemble organisé qui englobe Pont Sainte Marie, Pont Hubert mais aussi Lavou et Lavalotte..."

"Très rapidement les princes laïques donnent à cette paroisse une personnalité juridique et fiscale. Le comte de Champagne apporte sa protection au Chapitre Saint-Etienne en 1154. Le statut de maire est accordé en juin 1244 et enfin, Philippe le Bel rattache la paroisse et les fiefs de Pont Sainte Marie au bailliage de Troyes en 1294".

"A la veille de la Révolution française, Pont Sainte-Marie est un petit village de 348 habitants. Dans le cadre de la réorganisation administrative du pays décidée par l'Assemblée nationale constituante Pont Sainte Marie (390 habitants en 1790 et 399 hectares) disparaît pour s'intégrer dans la commune de Sainte Maure du 29 janvier au 29 novembre 1790, puis dans la commune de Creney en 1800. Il faudra attendre l'avènement de Napoléon en 1804 pour que la commune reprenne définitivement son nom..."

Fanfare de Pont-Sainte-Marie - 1920



Numéro spécial sur la ville de Pont-Sainte-Marie en vente en septembre 2003, au prix de 10 euros. Renseignements en mairie

Juin

- 1^{er} Tournoi sportif organisé par le Centre Social Debussy
- 6 Fête école primaire Sarrail et Jaurès, à partir de 17 h 30
- 14 Journées du patrimoine de Pays avec pour thème les lavoirs au fil de l'eau à travers la vallée du Melda
- 15 Fête école maternelle Jaurès à 9 h 30
- 15 Tournoi de tennis jeunes ouvert aux 7-18 ans, COSEC de Pont-Sainte-Marie
- 15 Fête du quartier Debussy "Les hippies", de 6 h à 20 h, vide grenier, animations podium, stands, musique...
- 20 Fête de la musique à partir de 20 h 30, île Beauséjour
- 21 Fête école maternelle Sarrail à 9 h 30
- 26 Soirée des élèves de l'Ecole de Musique, 20 h 30 à la salle des fêtes
- 26 Soirée débat sur le thème du sommeil du bébé et de l'enfant, organisée par l'association "Bien Etre Bébé", avec la participation du Docteur Michel Lecendreau, pédopsychiatre, 20 h 30 au Centre Social Debussy. Participation : 5 euros par personne

Juillet

- 13 Fête nationale du 14 juillet, stade de Pont-Sainte-Marie
- 14
- 25 Repas de rue sur le thème des 5 continents, organisé par le Centre Social Debussy, 19 heures, Centre Social

Août

- 22 2^{ème} festival urbain, organisé par le Centre Social Debussy, à 18 heures, Forum Debussy

L'agglo

- 24 mai : Concert de Roberto Sironi, crooner italien, à 20 h 30, Espace Gérard Philippe à Saint-André-les-Vergers
- 25 mai : Concert du Groupe Vocal de Champagne, à 17 heures, église de Saint-André-les-Vergers
- Du 29 mai au 1^{er} juin : Exposition de peinture, salle des conférences à Saint-Parres-aux-Tertres
- 1^{er} juin : Vide grenier à Creney
- 14 et 15 juin : La Rose en Fête, exposition de roses et d'art floral, de 14 h à 19 h, salle des fêtes de Rosières
- 20 juin : Concert de l'Ensemble Vocal AD ARTEM, aux Noës près Troyes
- 20 juin : Fête de la musique à Bréviandes
- 20 juin : Feux de la Saint Jean à 20 heures, parc des Près de Lyon à la Chapelle Saint Luc
- 28 juin : Feux de la Saint Jean à Creney



Tremplin Rock Aubois

Les 27 et 28 juin 2003
 Stade de Pont-Sainte-Marie
 avec en tête d'affiche
Les Silencers,
 vendredi 27
Mickaël Jones,
 samedi 28 juin

R

E

—

S

S

O

D

Budget 2003

**Un budget
dynamique
tourné vers l'avenir**

Le budget global 2003 s'élève à 8 832 374 euros. Les dépenses de fonctionnement
Les priorités de l'équipe municipale pour cette année, sont clairement affichées dans

Les priorités 2003

Aménagement urbain et cadre de vie

Dans les 30 dernières années, la population pontoise a augmenté d'une manière importante. Cependant, nous constatons aujourd'hui un **déficit patent en matière d'équipements structurants**. C'est pourquoi, de grands projets d'investissement en gestation depuis 2002 vont voir le jour cette année.

Un **espace d'animation** (767 000 euros) sera implanté sur l'ancien site Miko. Ce bâtiment accueillera un plateau de services publics regroupant des associations travaillant dans le domaine social (Centre Social Debussy pour l'aide aux devoirs, Association Jeunesse et Détente, Aide aux Victimes, Centre d'information sur le Droits des Femmes, Association des Aînés et des Travailleurs Migrants,...)

Afin d'anticiper l'**aménagement des zones à urbaniser** (Camp du Moulinet, quartier des Mazées et des Sirettes), des études seront réalisées pour un montant estimé à 45 000 euros. Cela répond à la volonté de l'équipe municipale de maîtriser et de valider les schémas d'aménagement.

Parallèlement, un effort particulier est porté sur l'**amélioration du cadre de vie avec le fleurissement** de la commune (46 000 euros) et la mise en valeur du Parc Lebocey par un chantier d'insertion (85 000 euros). Ce chantier permettra le désenvasement du plan d'eau ainsi que le nettoyage du cours d'eau, la **reconstitution de l'Arboretum** et plus largement la mise en valeur des richesses florales de cet espace naturel. Il sera également l'occasion d'amorcer une réinsertion socio-professionnelle pour des personnes sans emploi.



Des efforts sur le fleurissement

Sécurité

L'année 2003 est marquée par la confirmation de l'engagement de la municipalité pontoise en faveur de la sécurité.

Sur un budget de plus de 117 000 euros, plusieurs options ont été prises. Au niveau du fonctionnement, 2003 sera une année pleine pour le **financement de la Police Municipale** créée le 1^{er} octobre 2002 en réponse à une demande de la population. En dehors de cette opération, d'autres dépenses ont été occasionnées, notamment la **mise en conformité** de l'armoire électrique des terrains de tennis et l'électrification des

treuils des panneaux de baskets du C.O.S.E.C.

En matière de sécurité des personnes, une **mise aux normes** des feux tricolores de la place Charles de Gaulle (76 544 euros) a été effectuée et nous avons acquis du matériel pour le bon fonctionnement de la police municipale (12 000 euros).

Concernant les biens communaux, 10 000 euros ont été consacrés à la poursuite de la mise aux normes dans ce domaine (électricité dans les groupes scolaires, remise aux normes des blocs secours et des extincteurs...).



Mise aux normes des feux, place Charles de Gaulle

Culture et communication

La municipalité a décidé de **développer l'offre culturelle**, notamment avec la **création de l'Ecole Municipale de Musique** et l'**ouverture au public de la bibliothèque annexe du site des écoles**. Une programmation culturelle ambitieuse se développe grâce à la mise en place d'événements qui rythment régulièrement la vie de notre commune (Talents pontois, Journées du Patrimoine de Pays, Fête de la musique, Journée du patrimoine et Mosaïques). A cela s'ajoute cette année, le concert donné par l'ensemble vocal Akadémia et le Tremplin Rock Aubois. Une **revue historique** sur l'histoire de la commune, co-éditée avec l'association "La Vie en Champagne", viendra compléter cette programmation. Quant au **journal municipal**, il continue à être régulièrement édité 4 fois par an. Actuellement, nous travaillons sur la conception de notre **site internet** que nous pensons pouvoir lancer officiellement pour la fin de l'année.

Les principales opérations d'investissement en 2003

Equipements	
Centre de loisirs - Espace d'animation	767 544
Salle de gymnastique	1 030 000
Etude sur une structure d'accueil de la petite enfance	33 248
Aménagement urbain	
Placette entre les Tours (solde fin des travaux)	55 545
Aménagement rue du Docteur Roux	201 815
Acquisitions foncières	50 000
Voiries et réseaux	
Travaux de voiries divers	98 500
Amélioration de l'éclairage public	39 634
Sécurité	
Sécurité des bâtiments communaux	10 000
Portes de la mairie	3 500
Treuils du COSEC	3 000
Mise en conformité de l'armoire électrique des tennis	24 000
Patrimoine	
Orgues de l'église (restauration)	96 007
Travaux divers	
Reboisement - Plantations	3 200
Chauffage de l'église	40 000
Plateformes de tri sélectif	20 000

se répartissent dans les différents secteurs qui vous sont présentés ci-dessous.
 s ce budget.

Enseignement

Dans ce domaine, nous avons à prendre en compte la première année de fonctionnement du **Contrat Educatif Local** (7 652 euros). Le maintien du crédit globalisé et du **crédit pédagogique** créé en 2002, illustre la volonté de dynamiser ce secteur et de soutenir le travail des enseignants dans la formation et l'éducation de nos enfants.

Au 1^{er} janvier 2003, l'**ouverture au public du site annexe de la Bibliothèque municipale** dans l'enceinte des écoles, permet de développer la lecture auprès des enfants mais aussi de tous les pontois. La législation a impliqué le recrutement d'une directrice diplômée et l'affectation d'une personne à l'organisation et au suivi du CEL. Cette personne est également chargée de la mise en place du **Conseil Municipal Enfant** pour le mois d'octobre 2003. La création du CME participe à la volonté d'initier à la citoyenneté les jeunes de notre ville. Pour accompagner ces actions, des travaux d'investissement sont programmés : aménagement du préau de l'école maternelle Jaurès, réfection des toilettes de l'école Primaire Sarrail et acquisition pour un montant de 10 700 euros de nouveaux mobiliers.

Action Sociale



Un accueil plus large à la halte garderie

Depuis de nombreuses années, le nombre d'enfants accueilli à la halte garderie végétait. A la fin de l'année 2002, les heures d'accueil de cette structure sont passées de 200 heures en octobre 2001 à plus de 700 heures en octobre 2002. Ce résultat est la conséquence de l'agrandissement des locaux, de l'élargissement des horaires d'accueil et de l'embauche d'une éducatrice de jeunes enfants. Devant ce bilan positif et la

démonstration très nette d'un besoin à satisfaire, il a été décidé de maintenir les effectifs et de réfléchir sur les différents modes d'accueil des jeunes enfants. Une étude est donc engagée sur la création d'une **structure d'accueil de la petite enfance**. Le rendu de cette étude sera présentée aux élus pontois au début de l'été.

Par ailleurs, l'action du **Centre Social Debussy** est renforcée, notamment par la pérennisation d'emplois aidés (emploi-jeunes), la reconduction du **Contrat Temps Libres** et la mise en place d'une action, "**Bien Vivre dans ma Commune**", présentée dans le cadre du Contrat de Ville. De même, l'**accès à la lecture** sera facilité par l'organisation d'ateliers divers regroupés au sein d'une action également présentée dans le cadre du Contrat de Ville, "**Des Livres et mon Quartier**".

Sport et Loisirs

Attendue depuis plus de 10 ans, une **salle de gymnastique** (1 030 000 euros) permettra aux collégiens de bénéficier d'un équipement adapté et répondant aux normes de sécurité. De plus, cette salle sera mise à la disposition du **club de gymnastique** en cours de constitution, ainsi qu'à d'autres associations dont la pratique sera adaptée au lieu. Sur ce dossier, le Conseil Général est un partenaire de premier ordre. Un certain nombre de rencontres **sportives et festives** animent l'année 2003 (parcours du Cœur, Fête du 14 Juillet,...). La municipalité a souhaité renforcer son **soutien au tissu associatif** en augmentant son budget de plus de 30 %.



Fête du 14 juillet

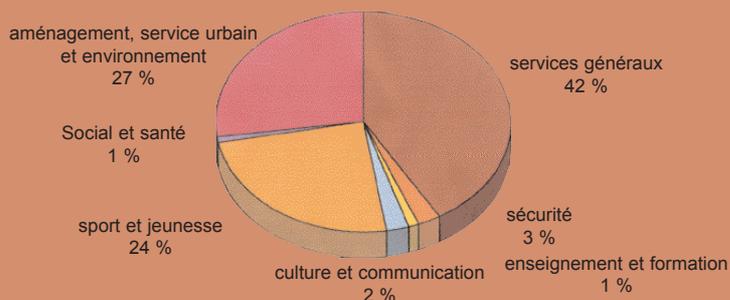
Patrimoine

En matière de patrimoine, nous poursuivrons sur 2003 les importants travaux de **restauration de l'église**. Après la restauration des voûtes du bas-côté sud et celle des vantaux du portail sud, les **orgues** font l'objet une restitution de l'état originel, pour un montant d'environ 96 000 euros. De plus, un **chauffage au sol** viendra remplacer l'ancien système qui détériorait les vitraux du chœur par la condensation qu'il créait.



Restauration de l'église

Investissements par fonction



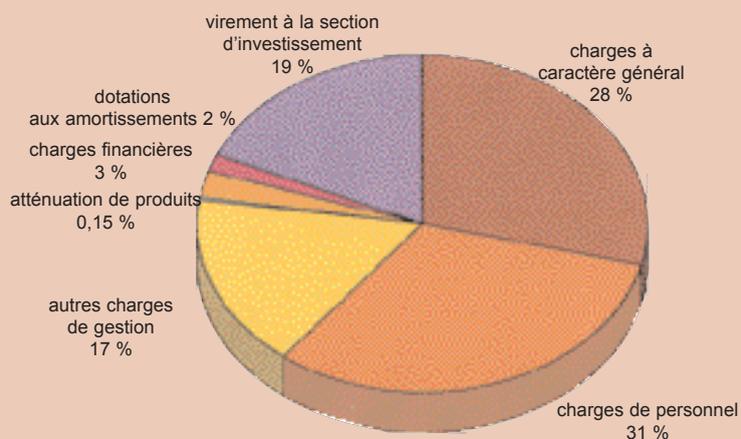
Services généraux	1 840 591 euros
Sécurité et salubrité publique	117 157 euros
Enseignement et formation	50 700 euros
Culture et communication	111 007 euros
Sport et Jeunesse	1 082 000 euros
Social	33 248 euros
Aménagement, services urbain et environnement	1 218 238 euros

Fonctionnement

Les dépenses : 4 379 433 euros

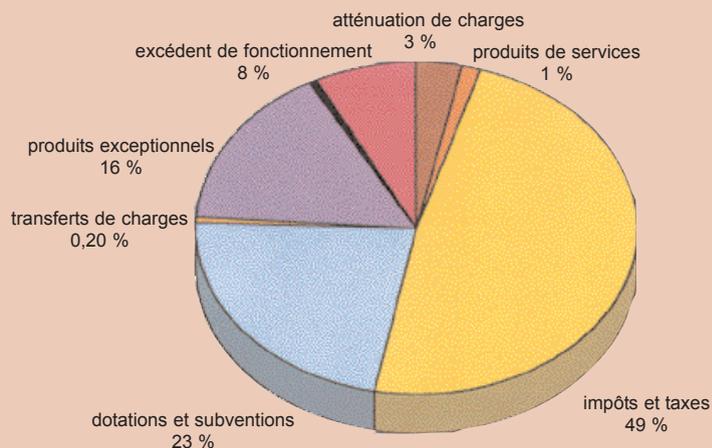
Charges à caractère général	1 225 282
- consommation d'eau, électricité, téléphone...	
- travaux d'entretien de la voirie et des bâtiments	
- contrats de prestation de service	
Charges de personnel	1 342 013
- salaires et charges du personnel communal	
Autres charges de gestion	693 308
- subvention au CCAS et aux associations	
Atténuation de produits	152
Charges financières	98 380
- intérêts d'emprunts	
Dotations aux amortissements	70 000
- sommes destinées au renouvellement du matériel	
Virement à la section d'investissement	780 952
- somme qui permet d'équilibrer la section d'investissement	
Solde positif	169 346

Le budget de fonctionnement présente un solde excédentaire de 169 346 euros. Cette somme complétée par une prévision d'emprunt stable, permettra la mise en place de nos projets.



Les recettes : 4 379 433 euros

Produits des services, du domaine et ventes diverses	61 560
- ventes des concessions du cimetière	
- restauration scolaire	
Impôts et taxes	2 139 294
- Taxes Foncières, Taxes d'Habitation, Taxe sur l'Enlèvement des Ordures Ménagères	
Dotations et subventions	981 289
- Dotation Globale de fonctionnement	
- participation de la commune de Lavau	
Autres produits de gestion courante	28 000
- Location des salles municipales	
Atténuation de charges	142 163
- remboursement d'une partie des salaires dans le cadre des contrats aidés (CEC, emploi jeunes...)	
Produits exceptionnels	695 710
- vente de terrains	
Transferts de charges	1 524
- remboursement des assurances pour les sinistres sur les biens communaux	
Excédent de fonctionnement	329 893
- reprise du solde de l'année 2002	



Investissement

Les dépenses : 4 452 941 euros

Remboursement du capital	351 459
- remboursement des emprunts en cours	
Opérations d'investissement	2 733 428
- travaux relatifs à la sécurité et à l'aménagement urbain	
Intérêts Courus Non Echus 2002 (ICNE)	16 109
- frais financiers à payer correspondant à l'exercice 2002	
Solde d'exécution 2002	1 351 945
- résultat de la section d'investissement 2002	

En matière d'endettement, la municipalité a décidé de maintenir la participation de chaque pontoise en deçà de 91,50 euros. Cet objectif est maintenu et se démontre à travers la diminution de l'encours de la dette qui est de 87 euros par habitant en 2003.

Les recettes : 4 452 941 euros

Dotations	73 521
Emprunt	472 858
- emprunt prévu pour permettre la réalisation de nos projets	
Amortissements	70 000
Intérêts Courus Non Echus 2003	11 346
Virement de la section de fonctionnement	780 952
- somme prélevée sur le budget de fonctionnement	
Subventions	1 692 319
- financements liés au partenariat engagé avec la CAT, le Conseil Général, l'Etat, l'Europe	
Solde d'exécution 2002	1 351 945
- résultat de la section d'investissement 2002	

Carnaval Que de couleurs !

Comme chaque année, Carnaval a été fêté dans toute la commune par les enfants des écoles, du Centre Social Debussy et du Centre de Loisirs



Bibliothèque municipale Arrivée d'Armelle Pillot



Armelle Pillot va apporter son expérience au service des lecteurs

La bibliothèque municipale s'enrichit de l'arrivée d'une assistante qualifiée de conservation du patrimoine et des bibliothèques

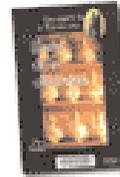
Arrivée le 1^{er} février dernier, Armelle Pillot revient dans le département après deux ans d'absence. Fonctionnaire d'Etat, elle a travaillé 16 ans à la BDP (Bibliothèque Départementale de Prêt) à Saint André-les-Vergers, avant de se mettre en disponibilité pour découvrir le Mexique. "J'ai pris deux années sabbatiques afin de partir en tant que volontaire dans un centre pour handicapés". Dès son retour, son amour des livres ne l'ayant jamais quitté, elle postule à la bibliothèque municipale de Pont-Sainte-Marie. Après deux mois d'observation, elle dresse un premier bilan. Elle souhaite d'abord achever l'informatisation de la bibliothèque du site des écoles. Ensuite, elle compte développer la fréquentation des lecteurs sur les deux bibliothèques. Actuellement, 850 lecteurs (public et enfants des écoles) fréquentent régulièrement les deux sites. Plus de 10 000 ouvrages, romans, documentaires, magazines, bandes dessinées, encyclopédies, albums, journaux locaux... pour enfants et adultes, sont consultables sur place, ou chez soi lorsque l'on s'inscrit.

Lire, travailler, se distraire, se former

Si vous ne trouvez par le livre que vous cherchez, la bibliothèque peut l'acheter ou bien le demander à la BDP, dont la navette passe tous les vendredis matins. En effet, la bibliothèque est reliée à la BDP, véritable mine d'informations (près de 250 000 ouvrages à sa disposition), qui fournit les livres non disponibles en rayon. De plus, chaque année, celle-ci prête plus de 2 500 livres à la bibliothèque de la commune. La

Nouveautés littéraires par Armelle PILLOT

Livres adultes sélectionnés par la Bibliothèque Municipale



"Meurtre chez les collectionneurs", de Mary LONDON - Editions Rocher, 2003
Une séduisante spécialiste du conte de Milne est retrouvée noyée dans la Tamise. Ce meurtre est d'autant plus étrange qu'il semble lié à un club de collectionneurs présidé par un aristocrate au-dessus de tout soupçon. Qui a tué, le passionné de pages jaunies ? Le collectionneur de statues féodales ? Ou bien le conservateur de manuscrits Aldige par des gauttes ?

"La Tache" de Philipp ROTH - Editions Gallimard, 2002
Les États-Unis en 1998. L'affaire LEWINSKY rasme les sombres bruits de partisans. Un rieur doyen d'université se trouve aux prises, dans sa vie professionnelle et dans sa vie privée, à la vicieuse des bien-pensants.

"Disparus de Yvoné : la contre-enquête", d'Hubert BESSON - Edition l'Archipel, 2003

Dans ce département voisin du nôtre, 7 jeunes femmes ont disparu entre 1975 et 1979. Elles étaient toutes pupilles de la DASS et avaient toutes séjourné dans la même institution. 3 cadavres seulement ont été retrouvés, sur les indications d'Emile LOUIS qui, après avoir avoué les meurtres, s'est réhabilité. Pourquoi a-t-on attendu plus de 20 ans pour ouvrir une enquête ? Comment expliquer que 7 disparitions aient pu si peu troubler ?



Et aussi

Balzac et la petite tailleur chinoise de DAI SUE - Editions Folio, 2002

La Cité des deux nauvages d'Isabel ALLENDE

Alors voir plus loin, veux-tu ? d'Anny DUPÉREY - Editions Seuil, 2002

Le réseau Cornelle de Ken FOLLETT - Editions Laffont, 2002

Paris vite et reviens tard de Fred WARGAS - Editions Viviane HAMY, 2003

Le murmure des fantômes, de Boris CYRULNIK - Editions Odile Jacob, 2002

Dieu ? d'Albert JACQUARD - Editions Stock Bayard

26 collégiens parlent - Editions France-Inter, 2003

L'avenir droit dans les yeux :

entretiens de Martine LECA - Editions Fayard, 2003

Profession champion de Stéphane TRAINÉAU - Editions Hachette, 2003

Un camion dans la tête de Carole PITHER - Editions Payot

Qui étaient nos ancêtres ? de Jean-Louis BEAUCARNOT - Editions Lattès, 2002



bibliothèque municipale est également munie de 5 ordinateurs, avec des logiciels de traitement de textes, des consultations de cédéroms (jeux, documentaires) et accès à Internet. Des ateliers multimédias ludo-éducatifs sont organisés le mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le samedi de 10 h à 12 h. Des sessions d'initiation à Internet et des sessions multimédia (environnement Word et Excel) seront prochainement organisées. De nombreuses animations sont proposées autour du livres (heure du conte, ateliers d'écriture animés par Yves Bertrand, atelier fresques sur briques, concours de dessins...).

Deux sites pour les lecteurs

La Tour aux Livres, Tour des Bouleaux, Quartier Debussy - 03 25 82 81 28

Le site des écoles, 32 avenue Jean Jaurès - 03 25 82 81 98

Kim Phuc, ambassadrice de l'UNESCO

La petite fille de la photo en visite dans notre commune

La municipalité a eu l'honneur et le privilège d'accueillir Kim Phuc

Son nom n'est peut-être pas connu de tous. Cependant, personne ne peut oublier l'image de ce visage tordu par la douleur et la terreur, ce corps nu et brûlé par le napalm. Kim Phuc incarne à jamais l'horreur et la barbarie de la guerre. Cette guerre du Vietnam qui a fait des milliers de victimes. Pascal Landréat a été très honoré de la venue de Kim Phuc dans notre ville le 1^{er} février dernier. Ce moment d'émotion, il a voulu le partager avec les conseillers municipaux, les représentants de la communauté vietnamienne, le conseiller régional, Marc Sebeyran, le conseiller général, Claude Bertrand et des maires des environs. C'est grâce à Bernard Gillier, président de l'Association pour l'Accueil des Aînés et des Travailleurs Migrants et de Alain Laude, son directeur, que cette rencontre a pu aboutir.

Kim Phuc avait 9 ans en 1972 quand l'aviation bombarde son village. "Courez" lui crie sa mère ainsi qu'à ses six frères et sœurs. Juste à ce moment,

un jeune photographe immortalise ce terrible instant. Et grâce à cette photo qui fit le tour du monde, personne n'oubliera. Elle provoque un électrochoc au sein de l'opinion publique qui bascule massivement dans le camp des opposants à la guerre. 30 ans plus tard, Kim Phuc est guérie de ses blessures mais elle porte à jamais les stigmates de cette folie humaine.

Un symbole de la réconciliation

Nommée ambassadrice de bonne volonté pour la culture de la paix par l'UNESCO, elle parcourt le monde au nom de son association "La Kim Foundation International". Créé en 1997, cet organisme privé de charité soutient des actions en faveur des enfants victimes de la



Une médaille en l'honneur d'une grande dame

guerre et du terrorisme, en leur fournissant l'assistance médicale et psychologique dont ils ont besoin. La fondation milite également pour la paix mondiale et la réconciliation. Dialogue, compréhension, négociation, réconciliation, sont les seuls moyens à ses yeux pour régler les conflits. "Aujourd'hui, vous êtes le symbole vivant de l'atrocité de la guerre. Malgré ce traumatisme, vous avez pardonné et vous faites appel à l'espérance. Cela me fait dire Madame Kim Phuc, que vous incarnez surtout le symbole de la réconciliation universelle" conclua le maire, avant de lui remettre la médaille de la ville.



Kim Phuc (au centre) porte à jamais les stigmates de cette guerre

UNRPA

Changement de présidence

Après 10 ans de présidence, Liliane Reisser laisse la place à Nicole Corbaz

C'est lors de la dernière assemblée générale de l'UNRPA que Liliane Reisser a formulé le vœux de ne pas se représenter à la présidence de l'association.

L'âge, le stress et la fatigue ne permettent plus à cette femme, dont la gentillesse, la simplicité, l'humilité et la discrétion étaient reconnus de tous, d'assumer ses fonctions. Nicole Corbaz, prend sa succession. Cependant, Liliane Reisser reste toujours dans le bureau en tant que trésorière adjointe. Pascal Landréat a rendu hommage à Liliane Reisser en lui remettant la médaille de la ville.



10 ans de présidence et 26 ans passés au service de l'UNRPA

Ingrid Bétancourt Citoyenne d'honneur

La candidate à l'élection présidentielle en Colombie a été nommée citoyenne d'honneur de la ville

Le 23 février 2002, Ingrid Bétancourt, candidate à l'élection présidentielle de son pays, la Colombie, a été enlevée par les groupes des "Forces Armées Révolutionnaires de Colombie". Député et sénateur de Colombie, elle mène une lutte implacable contre la corruption liée aux cartels de la drogue. En 1998, elle fonde un nouveau parti politique "Oxygène" pour assainir le pays. Elle échappe à deux attentats et devra faire le choix difficile de s'éloigner de ses enfants pour leur sécurité. Depuis un an, une campagne pour sa libération s'organise par le biais d'un comité de soutien. 255 comités dans 30 pays ont recueilli près de 83 000 signatures au bas d'une pétition réclamant sa libération. Afin de sensibiliser l'opinion publique au sort de la jeune femme, une campagne internationale propose aux municipalités de jouer un rôle important en faisant Ingrid Bétancourt, citoyenne d'honneur de la commune. Face au courage exceptionnel de cette femme qui lutte contre la corruption et la drogue, le conseil municipal



L'incorruptible Ingrid Bétancourt incarne la résistance et l'espoir pour son pays

lors de sa séance du 26 mars dernier, a voté une motion de soutien et défend l'action de la candidate en la nommant citoyenne d'honneur de Pont-Sainte-Marie. La commune peut s'enorgueillir d'être la première commune du département à apporter son soutien à celle qui mène un combat difficile en faveur du peuple colombien, et ce, au péril de sa vie,

*Pour soutenir cette action, contactez
Marc et Françoise Moreau, 85 rue Fontenelle
10800 Saint Julien les Villas (marcmanagment@free.fr)
ou en vous connectant sur le site www.betancourt.info*

Photo d'avant Ecole primaire 1945-1946

De haut en bas, et de gauche à droite

M. Lhuillier, instituteur,
Roger Penot, Claude Beck,
Serge Kritt, Ettore
Artelesa, Max Gublin,
Pierre Garnier, Jacques
Beck, Jacques Guillemin,
Gilbert Borgne,
Jean-Claude Malnoury,
Michel Ebtinger, Daniel
Fort, ?, ?, Hubert
Germaine, Michel Fort,
James Bérard, ?, Jany
Morelle, Michel Artaux,
Gilbert Lenfumé



Photo offerte à l'Amicale des Anciens Elèves de Pont-Sainte-Marie par Rolande Gérard

Hommage

Robert Royer n'est plus

Ancien maire de la commune et conseiller général, Robert Royer s'est éteint le 18 avril dernier à l'âge de 80 ans

Professeur de mathématiques puis directeur de collège à Troyes, Robert Royer est très vite attiré par la vie publique. C'est en mars 1959 que débute sa carrière politique. Il occupe la fonction de conseiller municipal avant d'être nommé deux ans plus tard maire adjoint. En 1965, Robert Royer est élu maire et le restera jusqu'en 1989. Il est élu conseiller général du canton Troyes II en 1973 et doit, dans ce cadre, assurer avec ses collègues du département, la mise en place des lois de décentralisation qui ont fait du Conseil Général une collectivité à part entière en 1982.

Un homme tourné vers l'avenir

Pendant 24 années, il est à l'origine des transformations qu'a connu notre commune. C'est sous son impulsion que le village de Pont-Sainte-Marie est devenu au fil du temps la ville que nous connaissons. Avec l'aménagement de lotissements et d'une zone d'habitats collectifs dans le quartier des Vingt Arpents, Robert Royer contribue à l'apport d'une population nouvelle. Très vite, il comprend que la ville doit se doter



d'équipements publics afin de répondre aux nouveaux besoins des Pontois.

Une salle des fêtes, que beaucoup de maires nous envient, a été construite à proximité de l'église. De conception traditionnelle, avec une architecture en pans de bois, elle a permis et permet encore à plusieurs générations de se retrouver à l'occasion de fêtes familiales ou d'animations culturelles. Voilà comment se manifestait l'attachement qu'il accordait au patrimoine local mais aussi sa volonté d'inscrire son action dans le temps. Le sport et la vie associative n'ont pas été oubliés grâce à la réalisation d'un parc des sports sur plusieurs hectares.

Dans le domaine culturel, Robert Royer a toujours soutenu l'harmonie de Pont-Sainte-Marie-Lavau-Creney. C'est ainsi qu'en 1983 il a permis la mise à disposition d'une véritable

salle de répétition pour l'ensemble des musiciens. Il s'agissait de l'ancienne poste baptisée "salle Pasteur". En 1982, dans le contexte de l'époque, avec ses collègues de Creney et de Lavau, Monsieur Rouquet et Madame Clément, il a largement contribué au jumelage de notre harmonie avec le Blasorchester Sprötze. "C'est avec émotion que je me souviens de l'accueil que nous avons réservé à nos amis allemands en octobre 2002 dans le cadre des cérémonies pour le 20^{ème} anniversaire de ce jumelage. Déjà fragilisé par la maladie, Robert Royer a cependant tenu à participer à l'événement. Cela représentait pour lui un grand moment de joie et de bonheur, le ramenant quelques 20 années en arrière" se souvient Pascal Landréat.

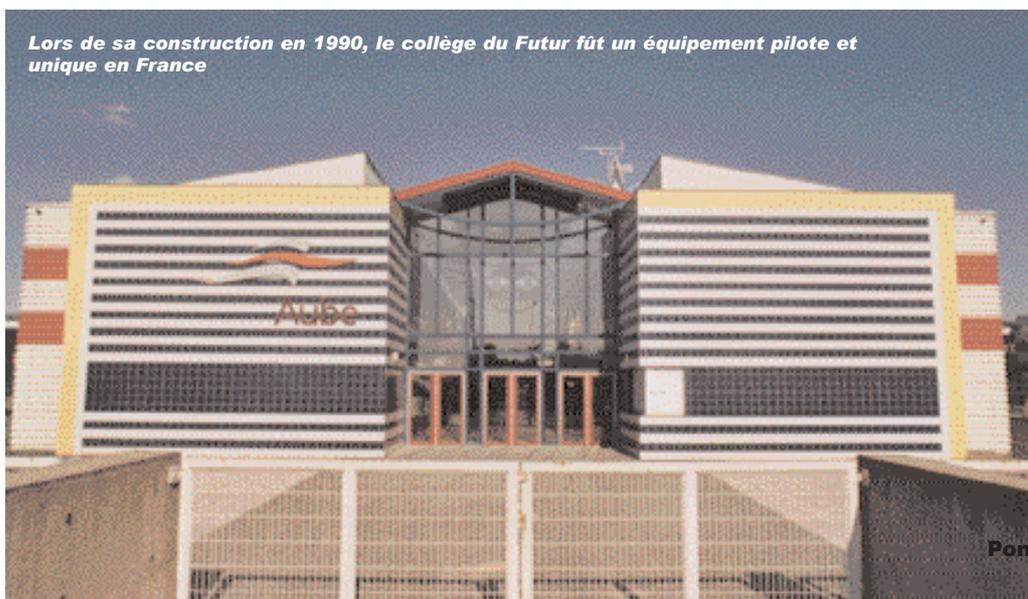
Favoriser l'enseignement

Nous ne pouvons pas parler de Robert Royer sans aborder la création du collège Euréka. En effet, grâce à son opiniâtreté et à sa force de persuasion, le collège a pu voir le jour. Depuis 1990, ce sont 700 jeunes de Pont-Sainte-Marie et des environs, qui fréquentent tous les ans ce collège doté de toutes les techniques de communication qui en ont fait au moment de sa construction un équipement pilote et unique en France. On voit bien là tout l'engagement du pédagogue, convaincu de la place qu'allaient prendre les Nouvelles Techniques de la Communication et de l'Information, mais surtout de l'élé désireux d'offrir à nos jeunes ce qui se faisait de mieux dans le domaine de l'enseignement.

Robert Royer a été élevé au grade d'officier de l'ordre national du Mérite. Il était par ailleurs chevalier des Palmes Académiques.

Humaniste et affable, Robert Royer laissera l'image d'un homme discret et courtois qui a su vivre avec son temps et qui au travers de ses réalisations a contribué à préparer l'avenir. Avec lui, c'est une part de l'histoire de Pont Sainte Marie qui s'en va.

Lors de sa construction en 1990, le collège du Futur fût un équipement pilote et unique en France



Ecole des Enfants Malades

Un chèque pour soutenir l'association

Le Centre Social Debussy a remis un chèque au profit de l'Ecole des Enfants Malades

Tous les ans, le Centre Social Debussy propose une action solidaire en faveur d'une association du département. Ainsi, lors du marché de Noël en décembre 2002, une tombola a été organisée afin de récolter de l'argent, en faisant participer les habitants du quartier. L'Ecole des Enfants Malades a bénéficié de ce geste de générosité.

Assurer une scolarité adaptée

Créée en 1988 par des bénévoles, l'EEMA a pour mission d'assurer une scolarité adaptée à chaque enfant ou jeune, hospitalisé ou à domicile, dont les études sont interrompues par la maladie ou l'accident. Tout jeune peut être pris en charge, de la maternelle à l'enseignement supérieur, et ce gratuitement. "Notre équipe d'enseignants est composée d'étudiants, de mères de famille, de personnes en activité ou à la retraite, qui interviennent 1 à 2



Ange Bourson, Marie-Estelle Lemelle et Laetitia Gourlet ont remis le chèque à Sybille Bertail

fois par semaine auprès des jeunes" explique Sybille Bertail, présidente de l'association. Ces 140 bénévoles répondent de façon rapide aux demandes de plus en plus croissantes des parents. Pour 2000/2001, 70 enfants ont bénéficié de plus de 1 700 heures d'enseignement. Et les chiffres de cette année sont en augmentation. Afin de répondre au maximum aux attentes de ces enfants, un service bibliothèque a été créé en mai dernier et est dispensé par des bénévoles ayant suivi une formation spécifique. "Quel réconfort pour les enfants et leur famille confrontés à la douleur et

dans la peine que de pouvoir compter sur l'association pour maintenir le lien primordial de l'école" conclut Sybille Bertail.

**Ecole des Enfants Malades
Centre René Peltier
Place Romain Rolland à Troyes
Tél : 03 25 49 54 26**

Les cours sont gratuits et dispensés à domicile, au siège de l'association ou en milieu hospitalier, sur tout le département, en liaison avec l'établissement scolaire, les médecins et la famille

Sécurité

Remise aux normes



Les dispositifs de sécurité incendie viennent d'être remis aux normes dans tous les bâtiments communaux

Dans le cadre de la politique de sécurité, la municipalité et Frédy Mercy, conseiller municipal délégué à la sécurité, ont décidé de remettre aux normes les dispositifs de

sécurité incendie dans tous les bâtiments communaux. Après le passage de l'entreprise Général Incendie pour vérification des normes, la commune a racheté 39 blocs autonomes de sécurité, et a aussi renouvelé 29 extincteurs, soit un coût total de 24 403 euros. Cette opération s'inscrit dans le budget 2003 qui comprend entre autre, la mise aux normes des feux tricolores, place Charles de Gaulle (76 544 euros), l'acquisition d'un véhicule et de matériel pour la Police Municipale et l'installation de protections, rue Narcisse Hautelin.

Association

Création de l'association des anciens maires de l'Aube



Le conseil d'administration a été accueilli à la mairie par Pascal Landréat

Des anciens élus du département vont apporter leur expérience au service de la collectivité

Créée le 27 mars dernier, l'Association des Anciens Maires de l'Aube a son siège social à la mairie de Pont-Sainte-Marie. A l'initiative de cette création, trois anciens élus aubois, Georges Royer, Guy Batillet et Robert Piat. Leur objectif : faire partager leur longue expérience d'élus et continuer à apporter leurs contributions à la vie civique. "Vous pouvez prendre le recul que nous n'avons pas forcément quand nous sommes en exercice. Avec votre expérience, vous pouvez aider les jeunes maires. Ils sauront être à votre écoute" a ajouté Pascal Landréat.

Les membres du bureau

Président : Georges Royer
1^{er} vice-président : Robert Piat
2^{ème} vice-président : Guy Batillet
Vice-présidente : Madame Debreuve
Vice-président : Claude Dossot
Secrétaire : Christian Continant
Secrétaire adjoint : Michel Robert
Trésorier : Maurice Buat
Trésorier adjoint : André Dolat

Voirie

Réfection de la rue du Docteur Roux



Les riverains de la rue du Docteur Roux peuvent désormais circuler dans de meilleures conditions

Débutés en juin 2002, les travaux ont commencé par la réfection du réseau d'assainissement. La Ville a ensuite engagé l'enfouissement des réseaux (éclairage public, téléphone, électricité). Les bordures de trottoirs ont été remplacées et ceux-ci élargis pour une meilleure sécurité des piétons.

Journée Nationale des déportés Deux jours pour se souvenir



Un public sous l'émotion du spectacle proposé par le théâtre de la Pierre Noire

A l'occasion de la Journée Nationale du Souvenir des victimes de la déportation, la municipalité et les associations d'anciens combattants ont associé le théâtre à la cérémonie commémorative

Depuis maintenant deux ans, la ville de Pont-Sainte-Marie entretient un partenariat étroit avec le Théâtre de la Pierre Noire et l'Association des Amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation, à laquelle elle adhère. Ce partenariat s'inscrit dans le travail de mémoire envers les jeunes générations que la municipalité a engagé. Afin que le souvenir perdure, le théâtre de la Pierre Noire a joué deux actes artistiques, le samedi après-midi à la salle des fêtes. Maryvonne Venard, le metteur en scène, s'est appuyée sur des textes techniques écrits par les chefs de camps nazis. Ces témoignages sont donc irrécusables "Nous souhaitons mettre l'art au service de la mémoire et du débat contemporain" a expliqué Antonio Iglésias, responsable du théâtre.

Un système inhumain

Sur scène, deux actrices fardées de blanc, effectuent des mouvements automatiques. Au fond, les voix froides et métalliques d'officiers allemands, récitent ces témoignages. En écrasant, en réduisant à néant ses victimes, le système nazi a aussi broyé la conscience des bourreaux jusqu'à en faire, plus encore que des professionnels du sadisme et du crime, de véritables monstres sans rien d'humain. Le premier module a traité de la stérilisation pratiquée sur les hommes et les femmes. En effet, certain que la pureté du sang allemand, est la condition nécessaire pour assurer la vie du peuple allemand et animé par la volonté inflexible d'assurer l'avenir de la nation allemande, le Reich avait décidé unanimement d'interdire les relations sexuelles entre Juifs et non Juifs. D'où la pratique de

stérilisations innombrables, choquantes, inhumaines. Le deuxième module quant à lui, énonçait la fabrication des camions à gaz. La nature humaine est-elle donc capable de telles atrocités ?

Cérémonie commémorative

Pour poursuivre le travail de mémoire, les associations patriotiques et les élus se sont ensuite réunis le dimanche soir au monument aux morts de Pont-Sainte-Marie. La cérémonie a débuté par la lecture du message commun des associations de déportés "L'espoir qu'il ne soit plus porté atteinte à la dignité de la personne humaine et que soit enfin effacé le spectre de l'intolérance, de la torture, de la famine et de la servitude". Le maire a ensuite pris la parole et a souligné que "Ces quelques mots nous ramènent, malheureusement à l'actualité. La guerre et la violence font, aujourd'hui encore, la "une" de la presse et des journaux télévisés. A nouveau nous assistons à des drames humains et le jour viendra où nous devons comptabiliser les victimes civiles". "Détruire un homme est difficile, presque autant que le créer, cela n'a été ni aisé ni rapide, mais vous y êtes arrivés" a écrit Primo Lévi. Le devoir des élus c'est de le dire encore et toujours. "Que ceux qui ont souffert soient les lumières d'espoir et d'espérance contre la folie des hommes si prompte à revenir" a conclu le maire avant le traditionnel dépôt de gerbes. Une cérémonie similaire a ensuite eu lieu à Lavau.



Elus, associations et population se sont souvenus

Sécurité routière

Combien d'infractions avez vous commises ?

Voici un tableau de toutes les infractions répertoriées sur le non respect du Code de la Route. Pour connaître le nombre d'infractions commises dans une journée, il vous suffit de mettre une croix dans la case correspondante, de faire le total des sommes que vous auriez dû payer et de comptabiliser le nombre de points retirés.

Infraction	Articles primes et régimes	T.4.	Pris	Nb de points	Nb d'infraction	Somme	Points
Passager non attaché	R.412-100	TA 2 rose	22 € mineur	0	1	22 €	0
Certificat d'assurance surchargé ou faux	R.211-1/R.211- 21-5 du C.A.	TA 2 rose	35 €	0			
Certificat d'assurance non valable	R.211-1/R.211- 21-5 du C.A.	TA 2 rose	35 €	0			
Arrêt à contre sens de la circulation	R.417	TA 1 vert	11 €	0			
Arrêt dangereux	R.417-F	TA 4 rose	135 €	3			
Arrêt en double file	R.417-10/11-2	TA 2 vert	35 €	0			
Arrêt qui bloque un autre véhicule	R.417-10/11-5 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Arrêt qui masque la circulation	R.417-10/11-4 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Arrêt sur un emplacement de bus	R.417-10/11-2 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Arrêt sur un passage piéton	R.417-10/11-1 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Arrêt sur un trottoir	R.417-10/11-1 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Conducteur non attaché	R.412-1	TA 2 rose mineur	22 €	1			1
Passager non attaché	R.412-100	TA rose mineur	22 €	0			
Changement de direction sans invertissement préalable ou dangereux.	R.412-10	TA 2 rose mineur	22 €	3			3
Défaut de contrôle technique	R.325-1	TA 4 rose mineur	50 €	0			
Pneu rouge non respecté	R.412-10	PV 4e classe	750 €	4			4
Non-respect des injonctions d'un agent	R.411-24	TA 4 rose mineur	50 €	0			
Stationnement dangereux.	R.417-9	TA 4 rose	135 €	3			3
Stationnement sur trottoir	R.417-10/11-1 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Stationnement en double file	R.417-10/11-2	TA 2 vert	35 €	0			
Stationnement interdit	R.417-6	TA 1 vert	11 €	0			
Stationnement qui bloque un véhicule	R.417-10/11-5	TA 2 vert	35 €	0			
Stationnement qui masque la circulation	R.417-10/11-4	TA 2 vert	35 €	0			
Stationnement sur un passage piéton	R.417-10/11-1 et IV	TA 2 vert	35 €	0			
Stationnement sur une place GAG CIC	R.417-10/11-4	TA 2 vert	35 €	0			
Transport d'enfants de - 10 ans à l'avant	R.412-3	TA 2 rose mineur	22 €	0			
Transport d'enfants - 10 ans non attaché	R.412-2/1	TA 2 rose mineur	22 €	0			
TOTAL							

Etude hydraulique et paysagère

Dans le cadre de l'étude hydraulique et paysagère effectuée par le Syndicat Intercommunal d'Aménagement de la Vallée de la Seine dans l'agglomération troyenne à partir du 15 avril, sur les rivières et les ruisseaux traversant la commune, un géomètre procédera à des levés topographiques des cours d'eau. A ce titre et pour les besoins de l'opération, cette personne dûment accréditée peut être amenée à intervenir sur les propriétés riveraines afin d'y effectuer des relevés. Afin de faciliter le bon déroulement de cette enquête, la commune de Pont-Sainte-Marie vous remercie par avance de lui réserver le meilleur accueil.

Stages artistiques

Annette Souton (broderie en point de croix) et Daniel André (Batik) organisent des stages à Ecurey en Verdunois (Meuse), du 18 au 22 août et du 25 au 29 août 2003.



Pour tous renseignements :

tél : 03 25 41 89 52
ou 03 25 81 24 46

Numéros d'urgence

Sida Info Service : 0 800 840 800
Fil Santé Jeunes : 0 800 235 236
SOS Amitié : 01 42 96 26 26
Drogues Info Service : 0 800 00 92 92
Allô Enfance Maltraitée : 0 800 05 41 41
Enfance et Partage : 0 800 05 12 34

Dératisation et désinsectisation

Voici le planning des interventions de la société Hygiène Champenoise
Dératisation : Du 16 au 20 juin 2003, du 8 au 12 septembre 2003 et du 8 au 12 décembre 2003

Démoustication : Du 16 au 20 juin 2003, du 21 au 25 juillet 2003, et du 25 au 29 août 2003

Tri sélectif

Les sacs de tri sélectif sont disponibles au Point Rencontre, Quartier Debussy

Modèles réduits

Pour les amoureux des modèles réduits, Gérard Mirand vous accueille au sein de son association



Association de modèles réduits
3 voie de Jérusalem à Vailly
Tél : 03 25 73 86 03 ou 06 14 17 59 10

Permanence de la liste "Défense des intérêts communaux"

Tous les samedis libérés : 24 mai, 28 juin, 19 juillet, 30 août, de 10 h à 12 h, salle du conseil municipal à la mairie

Seniors Infos

Le CLIC (Centre Local d'Informations et de Coordination), Seniors Infos, créé en octobre 2002, est un lieu unique d'informations pour les personnes âgées, leurs familles, les professionnels de santé et les services sociaux.

Vous cherchez des renseignements sur :

- les services d'aides à domicile
- la télé-alarme
- l'amélioration de l'habitat
- l'organisation du retour à domicile après hospitalisation
- les différents types d'hébergements
- les évaluations gériatriques, mémoires...
- les droits et protections
- les loisirs



N'hésitez pas à contacter
Seniors Infos

6 rue du Pont Royal - BP 19
10004 Troyes Cedex

Yvette Jarousse et Alice Moreau au 03 25 41 30 00
Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/seniors.info>

Compte rendu du 26 mars 2003

Attribution d'une subvention à l'association "Lou Champaignat"

L'association "Lou Champaignat" a pour objet la promotion de l'histoire et de la culture de la langue champenoise. Récemment installée à la Maison des Associations de Pont-Sainte-Marie, elle travaille en étroite collaboration avec les services municipaux. Ainsi, l'association, qui organise des conférences, a participé à une exposition sur les églises en pans de bois à Pont-Sainte-Marie. Elle va également participer à une exposition relative aux lavoirs. De surcroît, elle édite et diffuse une revue de culture et de langue champenoise. A travers toutes ces actions, l'association intervient de façon particulière sur la commune, favorisant ainsi la promotion de cette dernière. Le conseil municipal avec 21 voix pour et 2 abstentions, vote le versement d'une subvention de 457,35 euros à l'association.

Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance - Création

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance qui remplace le Conseil Communal de Prévention de la Délinquance constitue dorénavant l'enceinte normale d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des contrats locaux de sécurité. Le Conseil est ainsi le cadre de l'expression concertée des priorités autour desquelles doivent se mobiliser les différents acteurs, avec la définition périodique d'objectifs à atteindre et l'échange d'informations sur les conditions d'intervention de chacun pour y parvenir.

Il favorise l'échange d'informations concernant les attentes de la population, qu'il exprime en tenant compte de la spécificité des quartiers, et peut définir des objectifs à atteindre grâce à l'intervention coordonnée des différents partenaires. La nature et les modalités d'engagement des moyens des services de l'Etat, notamment de la police et des collectivités restent toutefois de la seule responsabilité des autorités concernées. Au titre de la prévention de la délinquance, le conseil dresse le constat des actions de prévention existantes et définit des actions et objectifs coordonnés dont il suit l'exécution. Il encourage les initiatives en matière de prévention et d'aide aux victimes, la mobilisation des moyens nécessaires à la mise en œuvre des mesures alternatives aux poursuites et à l'incarcération ainsi que des mesures sociales, sanitaires et d'insertion favorisant la prévention de la récidive.

Le conseil local participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation du contrat local de sécurité. Il en assure le suivi, éventuellement en formation restreinte.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance est présidé par le maire, ou, dans le cas d'un conseil intercommunal, le maire d'une commune membre, ou, le cas échéant, par le président de l'établissement public de coopération intercommunale.

Outre son président, ainsi que le préfet et le procureur de la République, ou leurs représentants, qui sont membres de droit, les membres du conseil sont répartis en trois collèges.

Le premier est composé de Maires-adjoint et Conseillers Municipaux (Madame le Maire-adjoint chargé des Affaires Sociales, Monsieur le Conseiller municipal chargé de la

Sécurité)

Le deuxième est composé de Chefs de Services de l'Etat (Police Nationale : Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Monsieur le Directeur de la de la Protection judiciaire de la Jeunesse, Education Nationale : M. l'Inspecteur d'Académie, Mme la Principale du Collège EUREKA, Monsieur le Directeur de la Direction Départementale de la Jeunesse et Sports), de Personnalités qualifiées (Monsieur le Chef de Service de la Police municipale, Madame le Chef de Projet du Contrat de Ville (volet fonctionnement) de l'Agglomération Troyenne, Monsieur le Chef de Projet communal du Contrat de Ville.

Le troisième est composé de représentants des professions confrontées aux manifestations de la délinquance, de responsables de services sociaux (une personne représentant les commerçants, Monsieur le Directeur du Centre Social Debussy, Monsieur Directeur de l'Association Jeunesse et Détente, Monsieur le Directeur de l'Association de Lutte contre la toxicomanie, Monsieur le Directeur de la S.A. Mon Logis, Mesdames et Messieurs les Educateurs de prévention spécialisés, Monsieur le Directeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours, Monsieur le Directeur de la T.C.A.T). Adopté à l'unanimité

Fleurissement - Programme 2003

Le travail effectué en 2002 par le Comité Consultatif Environnement et Cadre de Vie a montré l'intérêt des Pontois pour les préoccupations environnementales.

Cette instance est également un lieu de réflexion qui est chargé de la conception du fleurissement de la Commune.

Pour 2003, le programme d'investissement suivant vous est proposé :

- Aménagement du pont de la place Charles de Gaulle et de ses abords,
- Embellissement du cœur de ville : la place Langlois recevra de nouveaux massifs ; les candélabres de la rue Georges Clémenceau jusqu'à la Salle des Fêtes et ceux de la rue Pierre Curie seront agrémentés de suspensions.

La dépense prévisionnelle globale en investissement est estimée à 36 409 euros T.T.C. (soit 30 442,31 euros H.T.)

Au titre du fonctionnement, il est également prévu les acquisitions suivantes :

- Fleurs : 3 954,66 euros T.T.C.
 - Arbres et arbustes : 1 134,86 euros T.T.C.
 - Engrais : 2 672,25 euros T.T.C.
 - Terreau : 1 011,79 euros T.T.C.
 - Divers (tuteurs, écorces, terre, rochers,...) : 1 015 euros T.T.C.
- Soit un total de 9 788,56 euros T.T.C. (8 184,41 euros H.T.)

Les dépenses 2003 en matière de fleurissement s'élèvent donc à 46 197,56 euros T.T.C., soit 38 626,72 euros H.T.

Adopté à l'unanimité.

NAISSANCES



Yannick Bouvard, né le 30 décembre 2002
Alexandre Bailly, né le 3 janvier 2003
Maëlle Perroche, née le 18 janvier 2003
Iman Adoumi, née le 23 janvier 2003
Elisa Heliot, née le 24 janvier 2003
Anyssah Ou, née le 27 janvier 2003
Donia Laanaya, née le 31 janvier 2003
Kervine Etshela, née le 10 février 2003
Emeline Rostan, née le 16 février 2003
Mailie Richot, née le 18 février 2003
Adèle Baguelin, née le 2 mars 2003
Maëlys Bernadon, née le 6 mars 2003
Solène Bord, née le 18 mars 2003
Elisa Rolland, née le 23 mars 2003
Tom Barbier, né le 27 mars 2003
Eva Mension, née le 31 mars 2003
Kawthare Ahsina, née le 2 avril 2003
Jason Gago, né le 4 avril 2003
Steven Chouchaoui, né le 7 avril 2003
Bryan Sautereau, né le 9 avril 2003
Mathéo Nieps, né le 9 avril 2003
Lucas Morteau, né le 21 avril 2003
Alann Oswald, né le 25 avril 2003

MARIAGES



Mariage du 26 avril 2003 de Jérôme Bocquet et Stéphanie Pachéco-Pires

DECES



Suzanne Vaillant veuve Bernaudat, 93 ans, domiciliée 1 rue Maréchal Leclerc, décès du 2 janvier 2003 à Pont-Sainte-Marie
Jeanne Bouchard veuve Marin, 83 ans, domiciliée 4 rue de la Croix Rouge, décès du 3 janvier 2003 à Pont-Sainte-Marie
Eudoxia Ruiz veuve Fidalgo, 93 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 4 janvier 2003 à Pont-Sainte-Marie
Lucienne Genest veuve Brancourt, 93 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 7 janvier 2003 à Pont-Sainte-Marie
Cécile Thimard veuve Damoiseau, 99 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 16 janvier 2003 à Pont-Sainte-Marie
Michel Pachéco-Pirès, 68 ans, domicilié 49 avenue Jean Jaurès, décès du 17 janvier 2003 à Troyes
Bernard Beauvils, 70 ans, domicilié 17 rue Charles Baltet à Tigy (Loiret), décès du 24 janvier 2003 à Saint-André-Les-Vergers
Simone Bernère, 92 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 24 janvier 2003 à Mantes-la-Jolie (Yvelines)
Valérie Pansard, 35 ans, domiciliée Les Chênes, décès du 25 janvier 2003 à Troyes
Eliane Marck veuve Beauvarlet, 88 ans, domiciliée Domaine de Nazareth, décès du 27 janvier 2003 à Troyes
Euphrasia De Meyer épouse Mouillefarine, 92 ans, domiciliée 4 rue Aristide Briand, décès du 2 février 2003 à Pont-Sainte-Marie

M. F s'étonne de ne plus voir l'agent qui faisait traverser les enfants, avenue Jules Guesde. Il est très préoccupé par la sécurité de ses enfants qui se rendent seuls à l'école Sarraill

Je vous apporte des précisions suite à vos interrogations concernant la suppression de l'agent qui assure la sécurité Avenue Jules Guesde à proximité de l'école Sarraill. En se situant dans un contexte plus général, il faut savoir qu'en application de l'instruction ministérielle du 25 juin 1991, toutes les installations de signalisation lumineuse doivent être remises en conformité avant le 31 décembre 2004. A ce titre, la municipalité a lancé dès 2003 les travaux de mise aux normes des feux tricolores de la place Charles De Gaulle qui représentent environ 50% des équipements de la commune. Nous avons également engagé des travaux sur les feux de l'avenue Jules Guesde afin qu'ils soient programmés en tricolore pendant les heures d'entrée et de sortie d'école (8 h 40 - 9 h 10, 11 h 40 - 12 h 10, 13 h 40 - 14 h 10, 16 h 40 - 17 h 10) Je vous informe également de la décision d'installer des flashes au xénon rue Narcisse Hautelin afin de signaler et protéger le passage pour piétons situé à proximité de la rue Louis Dauvet. D'autre part, vous avez pu remarquer que nous avons lancé une campagne de prévention grâce à l'installation d'un radar préventif qui informe les automobilistes sur la vitesse à laquelle ils roulent, à l'issue de cette campagne, des opérations plus répressives seront demandées à la police nationale. Enfin, notre policier municipal qui est aussi inspecteur départemental de sécurité routière fera des interventions dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes aux dangers de la route. Globalement, toutes ces interventions liées à la sécurité et programmées pour l'année 2003, représentent un budget de 117 000 00 Euros. La municipalité a donc fait le choix de privilégier la sécurité routière afin de relayer sur le terrain la politique de prévention mise en place par le gouvernement.

Infos sécurité

Mes services ont été interrogés à plusieurs reprises sur les modalités d'intervention du policier municipal. Je tiens tout d'abord à rappeler que nous avons mis en place une police municipale le 1^{er} octobre 2002 à la suite d'un souhait exprimé assez largement par la population. Dès son recrutement, nous avons assigné au policier une mission d'observation et de prévention. Cela lui a permis de mieux connaître le contexte local et les lieux qui peuvent poser problème. En janvier et février 2003, nous lui avons demandé d'engager le dialogue avec celles et ceux d'entre vous qui le souhaitaient. Vous avez ainsi pu faire connaissance avec lui. A partir du 11 mars 2003, notre policier a commencé à verbaliser le stationnement abusif de véhicules de plus de 7 jours, autrement dit "les épaves" qui étaient au nombre de 8 sur la commune. Je tiens à souligner que le travail de ce policier est avant tout préventif et avant de verbaliser, il y a autant que faire ce peut, discussion avec la personne, auteur de l'infraction, pour expliquer les règles. Dans ce cadre, nous avons organisé une réunion publique le 21 octobre 2002, sur le thème de la sécurité, en présence de François Perrault, Directeur Départemental de la Sécurité Publique, Joseph Lombardo, brigadier chef au Point du Jour et notre policier municipal. Pour information, depuis son recrutement, le policier municipal a rédigé 17 timbres amendes :

- 8 pour stationnement abusif de plus de 7 jours (épaves)
- 8 pour stationnement gênant sur trottoirs
- 1 pour stationnement gênant devant une entrée carrossable.

A la lecture de ce relevé, vous pouvez constater que nous ne sommes pas engagés dans une politique de répression mais que nous privilégions la prévention. Dans ce domaine, tout est question d'équilibre. Notre souhait est avant tout d'assurer la sécurité de tous et en particulier des personnes les plus exposées à savoir, les personnes âgées et les enfants.

Ce journal est le vôtre

Vos remarques, vos questions, vos suggestions sont les bienvenues.

N'hésitez pas à les faire parvenir par

Courrier
Mairie,
Place Langlois
10150 Pont-Sainte-Marie

Téléphone
03 25 81 20 54

Télécopie
03 25 80 07 49

Internet
plandreat@wanadoo.fr

Et à la permanence tous les samedis matin de 9 h à 12 h

Directeur de la publication
Pascal LANDREAT

Présidente de la commission
Rachel MULLER

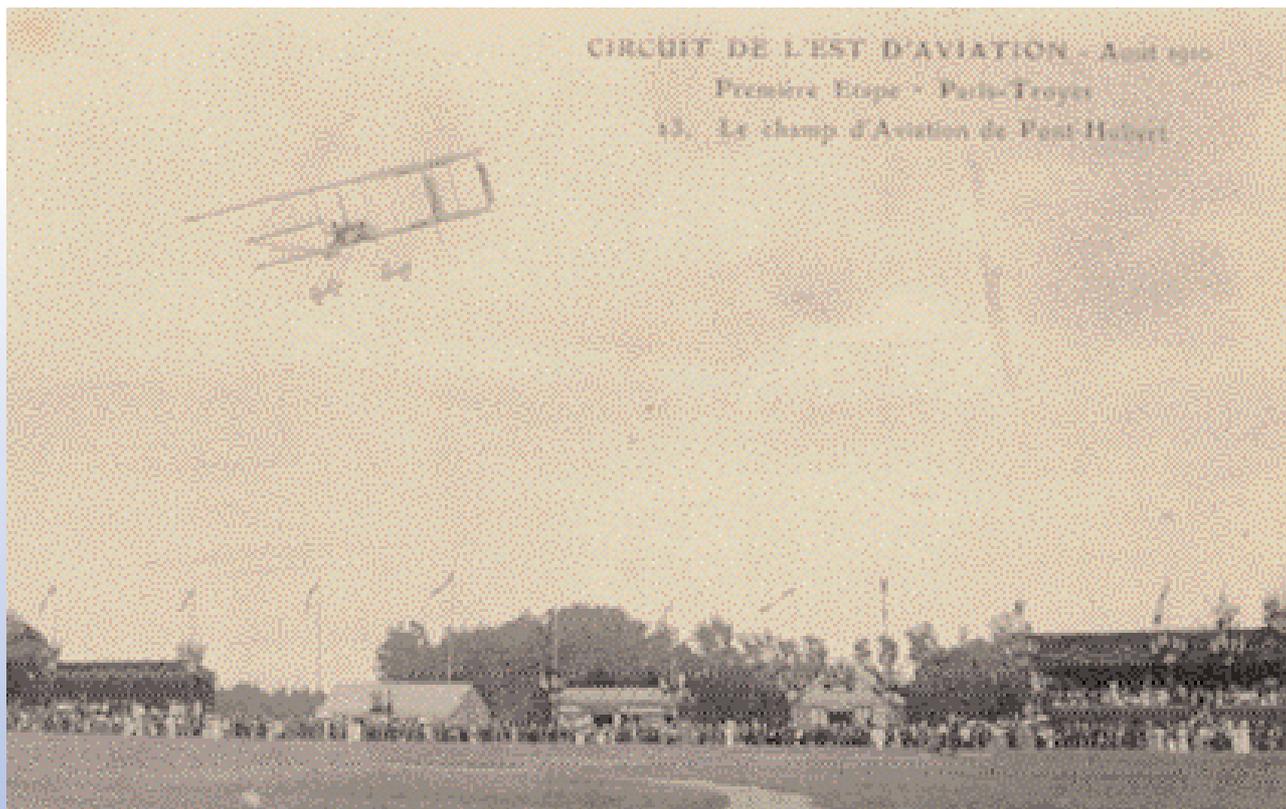
Membres de la commission
Annick ABRAMO, Christine CHAMPEAU,
Martine OLIVAIN,
Jean-Michel PALENGAT,
Cathy PLAQUEVENT,
Jean-Claude TOURNOIS et Gérard WILNER

Rédaction - Conception - Réalisation
Sandrine TOURNOIS
Service communication

Impression
Imprimeries PATON
71 avenue Maréchal Leclerc
10120 Saint André Les Vergers
03 25 78 34 49

Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2003

d'hier à aujourd'hui



Le camp du Moulinet qui servait de champ d'aviation

Après avoir servi de camp militaire, le camps du Moulinet va renaître en zone pavillonnaire

